



DROIT AU BUT ?

Pour une aide au développement qui cible la lutte contre les inégalités

www.oxfam.org



OXFAM

La date butoir des Objectifs de développement durable approche à grands pas. Pourtant, les pays les plus pauvres font face à des écarts de financement considérables et des inégalités économiques croissantes qui constituent un frein à la réduction de la pauvreté. Pour cette raison, l'aide au développement est plus importante que jamais, et elle a pour nouvelle mission de combattre inégalités et pauvreté. Nous ne pourrons toutefois y parvenir que si les bailleurs de fonds placent les intérêts des plus pauvres d'entre nous avant leurs propres intérêts. Dans ce document, nous identifions dix principes essentiels pour permettre à l'aide au développement d'être à la hauteur de ce défi et demandons aux bailleurs de fonds d'agir dans les plus brefs délais afin de nous donner une chance d'atteindre les Objectifs de développement durable.

© Oxfam International avril 2019

Ce document d'information a été rédigé par Emma Seery et Julie Seghers. Oxfam remercie Jaime Atienza, Nathan Coplin, Marc Cohen, Jeroen Kwakkenbos, Max Lawson et Francesca Rhodes pour leur aide précieuse. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Envoyez un e-mail à policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document sont exactes à la date de mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International : ISBN 978-1-78748-423-8 en avril 2019. DOI : 10.21201/2019.4207

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Photo de couverture : La promenade des quais de Phnom Penh, la capitale

Traduction et relecture : eXceLingua, Morgane Menichini, Robin Guittard, Barbara Scottu

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	4
1. Introduction.....	7
Le rôle de l'aide dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté.....	8
2. Aucun préjudice : l'aide ne doit jamais exacerber les inégalités	10
Agir avec prudence lors de l'implication du secteur privé dans le développement	10
Ne pas utiliser l'aide pour servir les objectifs politiques et commerciaux des bailleurs	12
Éviter les instruments et les modalités de l'aide qui exposent les pays à un risque d'endettement.....	14
3. Une aide qui combat les inégalités : services publics et protection sociale	16
En quoi les investissements dans les services publics et la protection sociale peuvent-ils influer sur la lutte contre les inégalités ?	16
L'impact de l'aide sur les services publics et la protection sociale	17
La réalité de l'aide concernant les services publics et la protection sociale.....	18
4. Une aide au service de la lutte contre les inégalités : le double bénéfice d'investir dans les régimes fiscaux	20
L'importance d'une fiscalité progressive et efficace dans la réduction des inégalités ...	20
L'aide pour renforcer les régimes fiscaux : impact	20
La réalité de l'aide pour renforcer les régimes fiscaux	21
5. Lutter contre les inégalités de pouvoir et demander des comptes au système .	24
Le rôle de la citoyenneté active dans la réduction des inégalités.....	24
L'impact de l'aide au service de la citoyenneté active.....	24
La réalité de l'aide au service de la citoyenneté active.....	26
6. Une aide au service de la lutte contre les inégalités : lutte en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.....	27
Le rôle de l'égalité entre les femmes et les hommes dans un monde où les inégalités s'amplifient.....	27
L'impact de l'aide en faveur de la justice entre les femmes et les hommes	28
La réalité de l'aide en faveur de la justice entre les femmes et les hommes	28
7. Une aide au service de la lutte contre les inégalités : la bonne façon d'investir	30
Comment l'aide doit-elle être attribuée pour lutter au mieux contre les inégalités ? ...	30
Enseignements tirés de l'expérience de l'appui budgétaire.....	31
La réalité des principes d'efficacité du développement.....	32
8. Atteindre les populations et les pays les plus pauvres.....	34
Conclusion et recommandations	35
10 Règles d'or pour les bailleurs	36
Notes.....	38

RÉSUMÉ

Notre monde compte aujourd'hui de très grandes richesses. Pourtant, 10 % de sa population vit dans l'extrême pauvreté. Afin de faire bloc contre cette injustice, en 2015, les leaders du monde entier se sont fixé un ensemble d'objectifs ambitieux pour mettre un terme à la pauvreté, à l'insécurité et aux inégalités d'ici 2030. Il s'agit des Objectifs de développement durable, ou ODD.

Le défi posé par la pauvreté et les inégalités dans les pays les plus pauvres est colossal. Il est à prévoir que des centaines de millions de personnes, pour la plupart des femmes et des filles, vivront toujours dans l'extrême pauvreté en 2030¹. Les personnes pauvres seront de plus en plus concentrées dans les pays qui manquent de ressources pour lutter contre la pauvreté et dans lesquels on retrouve les inégalités économiques les plus importantes. Il s'agit là d'un double défi, car ces pays n'ont que peu de marge de manœuvre pour injecter plus de fonds dans la lutte contre la pauvreté, et c'est bien connu : les inégalités sont un obstacle à cette lutte².

L'aide au développement est donc essentielle afin d'alimenter un flux financier salubre dans ces pays. Elle a également une nouvelle mission à remplir : s'attaquer aux problèmes des inégalités et de la pauvreté. Dix principes ont été identifiés pour aider les bailleurs de fonds à relever ce défi, et ainsi mettre toutes les chances de notre côté pour atteindre les ODD. Ces principes veillent en priorité à ce que l'aide ne porte préjudice à personne et à ce qu'elle soit déterminée et fournie dans des conditions qui maximisent son impact positif sur la réduction de la pauvreté et des inégalités.

1. Tous les organismes d'aide bilatérale doivent suivre l'exemple de la Banque mondiale et établir deux objectifs obligatoires, visant à assurer que toute l'aide fournie a. réduit les inégalités et b. réduit la pauvreté. Ces deux objectifs doivent servir à évaluer tous leurs programmes et à déterminer leur impact sur la pauvreté et les inégalités, notamment pour comparer les revenus des 10 % les plus riches et des 40 % les plus pauvres dans les pays qui reçoivent une aide.

Les bailleurs de fonds doivent avant toute chose s'assurer que l'aide ne porte préjudice à personne et qu'elle n'est pas versée à des entités qui sont sources de pauvreté et d'inégalités. En particulier, ils doivent respecter les directives suivantes :

2. Ne pas utiliser l'aide dans le cadre de partenariats publics-privés risqués et incertains, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la santé, dont on sait qu'ils accentuent les inégalités. Faire de la création de profits un élément central du travail de développement crée un risque considérable d'entraîner des frais d'utilisation trop élevés et la privatisation des services publics, et, dans les pays où la gouvernance est médiocre, un phénomène d'accaparement des terres. Il existe toutefois des arguments en faveur de la subvention des investissements privés dans certains secteurs, si cette option permet de soutenir les stratégies nationales de développement, de répondre aux problèmes de dysfonctionnement du marché et d'accroître les recettes publiques, d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) des pays en développement à faire face à la pénurie de crédit et à créer des modèles économiques qui contribuent à la réalisation des ODD, et de prendre en charge des projets visant à ouvrir de nouveaux marchés qui profitent aux plus pauvres d'entre nous. Par ailleurs, l'argent public ne doit en aucun cas

subventionner le secteur privé si cela n'est pas nécessaire, et les précieuses ressources d'aide ne doivent pas être détournées de l'investissement dans le secteur public.

3. Ne pas détourner l'aide pour servir des objectifs politiques et commerciaux nationaux. Les bailleurs de fonds ne doivent jamais faire passer leurs propres intérêts avant les intérêts des personnes les plus pauvres. En particulier, ils ne doivent pas utiliser les budgets d'aide pour couvrir les dépenses domestiques engendrées par l'hébergement de réfugié-e-s dans leur pays, pour mettre en œuvre leurs programmes de sécurité à court terme ou pour limiter le nombre de migrant-e-s à leurs frontières. Ils ne doivent également pas accorder un traitement de faveur à des entreprises de leur pays au moment de passer des contrats d'aide.
4. Éviter les modalités et instruments d'aide qui accentuent la dette des pays ou y contribuent. Aujourd'hui, en Afrique subsaharienne, deux pays sur cinq font face à une crise de la dette terrible³. Depuis 2013, les ressources concessionnelles disponibles aux gouvernements des pays à faible revenu sont moindres ou ont stagné⁴. Ils doivent donc compter sur des financements externes non concessionnels pour couvrir leurs dépenses publiques, ce qui peut les déstabiliser et affecter les performances de leurs services publics. Dans ce contexte déjà difficile, l'aide des bailleurs de fonds prend de plus en plus la forme de prêts, même dans les pays considérés comme vulnérables au surendettement ou surendettés⁵. Les bailleurs de fonds doivent donner la priorité à des subventions et redoubler d'efforts pour contribuer à l'allègement du poids de la dette en la restructurant et en l'annulant.

Les bailleurs de fonds doivent organiser l'aide de manière à ce qu'elle ait le meilleur impact possible sur les inégalités et la pauvreté.

5. Respecter leurs engagements en offrant une aide de qualité. D'après les analyses des Nations unies, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure devraient recevoir des financements additionnels de plus de 2 500 milliards de dollars pour atteindre les ODD⁶. Pourtant, les bailleurs de fonds, en réduisant les sommes investies dans l'aide, ne tiennent pas leurs promesses et abandonnent ainsi les pays et les personnes les plus pauvres à leur sort. L'aide bilatérale aux pays les moins développés (PMD) stagne. Les pays où se concentrent les trois quarts des personnes les plus pauvres au monde ne captent que 35 % de l'aide⁷.
6. Utiliser l'aide de manière à renforcer les systèmes du pays, la réappropriation nationale et l'aide budgétaire. Le soutien des systèmes d'un pays est un élément clé des normes communes sur l'efficacité du développement, car il s'agit d'une condition essentielle à un développement à long terme contrôlé par le pays. Les bailleurs de fonds doivent s'engager à verser une aide sur trois à six ans afin que celle-ci puisse couvrir des dépenses récurrentes du pays, comme les salaires des enseignant-e-s et des infirmiers et infirmières, et être inscrite dans les comptes du pays à des fins de supervision publique. Malgré des données montrant que l'aide budgétaire a fait ses preuves en renforçant les systèmes des pays bénéficiaires et en décuplant l'investissement dans des secteurs qui agissent contre les inégalités, les bailleurs de fonds ont tendance à tourner le dos à ce type de soutien. Ils devraient pourtant reconnaître l'efficacité de cette solution et prendre des mesures en conséquence.

7. Augmenter l'aide apportée aux secteurs qui contribuent à la réduction des inégalités, comme l'éducation et la santé. Il est prouvé que les systèmes de santé et d'éducation publics et les régimes de protection sociale universels peuvent promouvoir plus d'égalité, et même sauver des vies et offrir un avenir prometteur à celles et ceux qui en bénéficient. Ils peuvent également combattre les inégalités entre les femmes et les hommes en donnant plus de chances aux femmes et aux filles. Education Commission estime qu'entre 1970 et 2010, l'éducation des filles a évité la mort de 30 millions d'enfants de moins de cinq ans et de 100 millions d'adultes (âgés de 15 à 60 ans)⁸.
8. Augmenter l'aide publique à la mobilisation des recettes nationales (MRN) progressive. Les régimes fiscaux progressifs ont pour avantage de contribuer à la redistribution des richesses et à l'augmentation des dépenses dans les services publics favorisant l'égalité et la protection sociale. Oxfam a calculé que si les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure recevaient 2 % de recettes supplémentaires grâce à la MRN d'ici 2020, leurs budgets augmenteraient de 144 milliards de dollars.⁹ L'aide, si sa mise en œuvre est efficace, peut aider ces pays à atteindre cet objectif. Les bailleurs de fonds ont également la responsabilité de combattre l'évasion fiscale qui prive les pays les plus pauvres d'un argent public précieux, et de faire de l'adoption d'une politique d'imposition progressive une de leurs priorités.
9. Augmenter l'aide pour promouvoir la citoyenneté active et la confiance entre les citoyen-ne-s et l'État. Les citoyen-ne-s les plus pauvres, les groupes marginalisés et les femmes et les filles sont souvent exclus du processus de prise de décision. Ce sont les grandes fortunes qui influencent les politiques pour qu'elles servent leurs intérêts. L'aide peut jouer un rôle en aidant les citoyen-ne-s engagé-e-s à demander à l'État de faire preuve de plus de redevabilité et d'agir pour l'intérêt de tous et toutes. Cette attitude ne peut porter ces fruits que si les bailleurs de fonds contribuent à protéger l'espace civique dans les pays en développement.
10. Agir contre les inégalités entre les femmes et les hommes et faire des droits des femmes une priorité. À l'heure actuelle, le genre est le facteur de pauvreté et d'impuissance le plus persistant, et l'histoire des inégalités économiques est pavée d'hommes riches en position de pouvoir et de femmes pauvres percevant de faibles revenus. En faisant de la justice entre les femmes et les hommes une priorité, les bailleurs de fonds favoriseraient l'égalité économique et éradiqueraient les déséquilibres de pouvoir auxquels fait face la moitié de l'humanité. Soutenir les organisations de défense des droits des femmes est une manière particulièrement efficace de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes¹⁰.

1. INTRODUCTION

Nous vivons à l'heure actuelle dans un monde plus prospère que jamais, et pourtant plus de 700 millions de personnes vivent toujours dans la pauvreté extrême¹¹. Cela correspond à plus du double de la population des États-Unis ou à 10 % de la population mondiale vivant sans la sécurité, la dignité ou les chances qu'une planète prospère devrait lui offrir. La grande majorité de ces personnes vivent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

Face à cette injustice, les leaders du monde entier se sont engagés en 2015 à atteindre une nouvelle série ambitieuse d'objectifs globaux pour éradiquer la pauvreté extrême, réduire les inégalités économiques et entre les femmes et les hommes, protéger la planète et garantir la paix et la prospérité pour toutes et tous d'ici 2030 : les Objectifs de développement durable (ODD). En s'engageant en faveur de l'ODD 10, à savoir « réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre », ils reconnaissent également les preuves de plus en plus nombreuses avancées par les expert-e-s indépendant-e-s, ainsi que des institutions comme le FMI et la Banque mondiale¹², selon lesquelles les inégalités économiques constituent un obstacle de taille à la lutte contre la pauvreté. L'analyse menée par la Banque asiatique de développement illustre l'étendue de ce constat : d'après ses estimations, 240 millions de personnes supplémentaires auraient pu échapper à la pauvreté extrême en Asie du Sud-Est entre 1990 et 2010 si la croissance ne s'était pas accompagnée d'une augmentation des inégalités économiques¹³.

Si les ODD constituent la prochaine étape vers un monde sans pauvreté, l'ampleur des défis liés à la pauvreté et aux inégalités reste considérable.

D'après les projections, des centaines de millions de personnes vivront toujours dans la pauvreté extrême d'ici 2030¹⁴. Les personnes les plus pauvres se concentreront également davantage dans certaines régions : d'après la Banque mondiale, 87 % des personnes pauvres dans le monde vivront en Afrique subsaharienne en 2030¹⁵. Pourtant, les inégalités économiques posent des défis considérables et croissants dans ces mêmes pays : 7 des 20 pays aux niveaux d'inégalités les plus élevés se trouvent en Afrique¹⁶, et dans les pays en développement, plus des trois quarts des ménages vivent dans des contextes où les inégalités de revenus sont supérieures à leur niveau de 1990¹⁷. Dans l'ensemble, les projections de la Banque mondiale indiquent qu'avec les taux de croissance économique actuels, l'extrême pauvreté ne sera pas éradiquée d'ici 2030, à moins que les inégalités ne soient réduites en faisant croître le revenu des 40 % les plus pauvres de la population plus rapidement que celui des autres¹⁸.

Par ailleurs, la pauvreté ne pourra être éradiquée sans parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes. La majorité des personnes vivant dans la pauvreté sont des filles et des femmes. Devant se contenter de revenus inférieurs et de moins de ressources que les hommes, elles constituent la plus grande partie des ménages les plus pauvres dans le monde, et cette proportion ne cesse de croître¹⁹.

Ces données soulignent qu'à moins que les pays les plus pauvres réalisent de grandes avancées dans la lutte contre la pauvreté, les inégalités économiques et les inégalités hommes-femmes, ces objectifs globaux, tout comme les ODD dans leur ensemble, ne pourront être atteints. Or il s'agit justement des pays qui ne disposent pas d'un financement suffisant pour progresser. D'après les analyses des Nations

unies, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure devraient recevoir des financements additionnels de plus de 2 500 milliards de dollars pour atteindre les ODD²⁰.

LE RÔLE DE L'AIDE DANS LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LA PAUVRETÉ

Pour faire des ODD une réalité, les gouvernements du monde entier doivent utiliser tous les outils à leur disposition afin de mobiliser des ressources supplémentaires pour les pays les plus pauvres. Le renforcement des règles nationales et internationales visant à prévenir l'évasion fiscale pourrait par exemple avoir un impact considérable. Des droits du travail et des règles commerciales plus équitables, conjugués à des mesures pour lutter contre le changement climatique qui frappe le plus durement les pays les plus pauvres sont d'autres exemples importants où une action collective et internationale est requise pour corriger les injustices économiques.

Mais avec l'imminence de l'échéance des ODD, il est également important de reconnaître le potentiel considérable de l'aide publique au développement (APD) pour réduire les inégalités entre et au sein des pays. L'aide est la seule politique publique des nations riches susceptible de placer au premier plan les personnes pauvres dans le monde. Il s'agit d'une forme de redistribution mondiale qui contribue à réduire les inégalités dans le monde ou à combler les lacunes entre les pays riches et les pays pauvres. Cette redistribution n'est pas un acte de charité. Dans un monde de profusion, où les pays de l'OCDE affichent un revenu par habitant 52 fois supérieur à celui des pays à faible revenu²¹ et où la fortune des pays les plus riches s'appuie sur l'exploitation passée et en cours du monde en développement, c'est une question de justice.

Le contexte actuel souligne également la nécessité d'un financement concessionnel comme l'APD au profit des nations les plus pauvres afin de s'assurer qu'elles ne régressent pas. Les flux financiers privés dont bénéficient les pays les plus pauvres s'amenuisent, les conditions financières durcissent et il est avéré qu'un grand nombre d'entre eux sont emprisonnés dans une spirale d'endettement. D'après le FMI²², le nombre de pays à bas revenu qui se retrouvent asphyxiés par la dette souveraine (ou qui sont très exposés à ce risque) a doublé depuis 2013, affectant deux de ces pays sur cinq au total.

Devant cette réalité, l'aide est particulièrement incontournable. Il s'agit de l'un des seuls moyens à la disposition des gouvernements des pays pauvres pour compléter leur budget, afin qu'ils puissent accroître leurs dépenses dans les services publics et les programmes sociaux sans creuser leur déficit fiscal. L'aide peut également être ciblée pour mobiliser des ressources supplémentaires et renforcer la capacité des gouvernements, ainsi que la capacité de la société civile à demander des comptes aux gouvernements. Comme le démontre ce rapport, il s'agit de mesures importantes dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Le fait de mettre les inégalités au centre des programmes d'aide connaît un attrait croissant. En 2013, la Banque mondiale a reconnu que la lutte contre les inégalités joue un rôle décisif dans la réalisation de l'objectif visant à mettre un terme à la pauvreté. Elle a adopté deux objectifs pour orienter son travail : réduire la pauvreté extrême à 3 % (ou moins) de la population mondiale d'ici 2030 et encourager la

« prospérité partagée », c'est-à-dire promouvoir la hausse des revenus des 40 % les plus pauvres de la population dans chaque pays²³. Dans sa stratégie 2018-2022, l'Agence française de développement a suivi une approche similaire en reconnaissant que la lutte contre la pauvreté ne peut pas être dissociée de la lutte contre les inégalités, et en s'engageant à ce que toutes les actions de l'Agence visent à « renforcer le lien social » (ou au moins à ne pas l'affaiblir) en réduisant les inégalités, notamment les inégalités entre les femmes et les hommes. Elle intensifie par ailleurs l'accès à des services essentiels en matière de santé et d'éducation. Au Royaume-Uni, le Parti travailliste a planifié une approche similaire dans sa vision 2018 du développement international, « A World For the Many, Not the Few »²⁴. Sa proposition était de mandater l'ensemble du travail de développement international au Royaume-Uni non seulement pour réduire la pauvreté, mais aussi, et pour la première fois, pour réduire les inégalités. Ce deuxième objectif incluait des mesures comme les progrès des pays partenaires par rapport au ratio de Palma, évaluant l'impact du travail du DFID sur la réduction des inégalités de revenus et d'autres inégalités et formant une coalition de bailleurs partageant la même vision pour défendre l'agenda en matière d'inégalités.

Malgré cela, les bailleurs ne parviennent pas à honorer leurs engagements de base, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Certains cherchent même à délayer les principes sur l'efficacité de l'aide pourtant acquis dans la douleur et nécessaires pour que chaque dollar déployé puisse avoir tout son pouvoir transformateur. On déplore également certaines tendances préoccupantes au sujet de bailleurs qui utilisent la plupart de l'aide pour servir des intérêts propres, plutôt que de privilégier la lutte contre les inégalités et la pauvreté.

Le présent document encourage avant tout les bailleurs à faire de l'aide un outil central pour atteindre les ODD et met en avant les principes clés permettant aux bailleurs de s'assurer que l'aide relève le défi de la lutte contre la pauvreté et les inégalités pour rendre cela possible. Ces principes veillent en priorité à ce que l'aide ne porte préjudice à personne et à ce qu'elle soit déterminée et fournie dans des conditions qui maximisent son impact positif sur la réduction de la pauvreté et des inégalités.

2. AUCUN PRÉJUDICE : L'AIDE NE DOIT JAMAIS EXACERBER LES INÉGALITÉS

Certaines tendances préoccupantes orientent l'aide en fonction des intérêts spécifiques et des priorités domestiques des bailleurs, plutôt que là où les besoins sont les plus forts et où elle peut avoir un impact maximum dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

AGIR AVEC PRUDENCE LORS DE L'IMPLICATION DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT

Les bailleurs utilisent de plus en plus l'aide pour promouvoir, attirer et subventionner les investissements du secteur privé dans les pays en développement. Les bailleurs et les organismes internationaux placent le secteur privé au cœur de leurs stratégies de développement. L'argent public serait insuffisant pour atteindre les ODD, si bien que les bailleurs doivent tirer parti d'autres ressources issues du secteur privé. Cela implique d'utiliser l'aide pour encourager les acteurs privés à investir dans les pays en développement sous la forme de subventions publiques, là où ils manquent d'intérêts purement commerciaux justifiant ces investissements.

Les systèmes de reporting du CAD n'intègrent pas encore ces dépenses d'aide de façon adéquate, mais les données à disposition révèlent l'ampleur de telles dépenses. Depuis 2000, les bailleurs des pays de l'OCDE, réunis dans le Comité d'aide au développement (CAD), ont créé 167 mécanismes entremêlant financement public et privé et acheminent de plus en plus l'aide par le biais de leurs institutions de financement du développement (IFD)²⁵. Quelque 1,8 milliard de dollars d'aide ont été dépensés sous la forme d'un financement mixte en 2013²⁶, et quelques 550 millions ont été dépensés dans des partenariats public-privé (PPP) en 2016²⁷. Selon toute vraisemblance, ces chiffres seraient grandement sous-estimés. Concernant l'aide, « l'indicateur témoin du secteur privé » (qui correspond au montant alloué aux secteurs où le secteur privé joue un rôle majeur et/ou qui s'aligne avec les intérêts du secteur privé en matière de développement) est passé de 21 % en 2005 à 26 % en 2016²⁸. En 2016 justement, le CAD a convenu d'adopter de nouvelles règles de reporting qui permettent aux bailleurs d'étendre l'utilisation de l'aide pour soutenir les investissements privés. Ces données révèlent qu'il s'agit là d'une tendance croissante.

Depuis 2000, les bailleurs du CAD ont créé 167 mécanismes entremêlant financement public et privé et acheminent de plus en plus l'aide par le biais de leurs institutions de financement du développement.

Le développement économique est incontournable pour mettre un terme à la pauvreté, et les bailleurs peuvent aider les pays en développement à concevoir et à adopter dès le départ des modèles économiques plus équitables qui seraient plus durables et plus à même de générer des opportunités économiques décentes. L'aide peut en effet soutenir les réformes qui améliorent la législation sur les salaires ou les conventions collectives pour s'assurer que l'emploi réduit effectivement la pauvreté et promeut des modèles commerciaux alternatifs reposant de par leur conception sur des valeurs communes.

Mais trop peu de données indiquent que l'aide utilisée pour subventionner les investissements privés lutte contre la pauvreté et les inégalités. Il reste encore beaucoup à faire pour aligner ces flux et obtenir des résultats en matière de développement. Même l'OCDE reconnaît que « le lien entre les financements mixtes

déployés initialement et les résultats avérés n'est pas étayé par suffisamment de preuves solides »²⁹.

À l'inverse, certains travaux de recherche indiquent que l'engagement des bailleurs avec le secteur privé pourrait exacerber les inégalités³⁰. Faire de la génération de profits un élément central du travail de développement, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, crée un risque considérable d'entraîner des frais d'utilisation trop élevés³¹, la privatisation des services publics et, dans les pays où la gouvernance est médiocre, un phénomène d'accaparement des terres³². Au Sri Lanka, le soutien technique apporté par la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement a non seulement eu pour effet de contribuer à la conception des aspects techniques de projets d'irrigation faisant l'objet d'un PPP, mais aussi de promouvoir des réformes qui cherchaient à privatiser l'eau dans le pays³³.

Étant donné que les IFD s'appuient sur des modalités de financement complexes, elles ont tendance à intervenir dans des environnements proposant des cadres juridiques s'apparentant à des paradis fiscaux. De fait, un recours accru aux IFD engendre un recours accru aux paradis fiscaux³⁴ et un plus lourd endettement pour les pays partenaires³⁵. Des modalités comme le financement mixte requièrent une plus grande conformité avec les principes sur l'efficacité de l'aide³⁶, car actuellement elles incluent rarement les pays en développement dans leurs processus décisionnels et se caractérisent souvent par une transparence insuffisante et par l'absence de mécanisme de gestion des plaintes pour les communautés affectées. Par ailleurs, la capacité de l'aide à tirer parti du financement privé reste discutable³⁷.

Malgré tout, la plupart des gouvernements des pays en développement souhaitent bénéficier d'investissements privés (à la fois domestiques et plus fréquemment étrangers) pour développer leur économie et générer des opportunités d'emploi. Il existe des arguments en faveur de la subvention des investissements privés si cette option permet de soutenir les stratégies nationales de développement, de répondre aux problèmes de dysfonctionnement du marché et d'accroître les recettes publiques. Ces ressources pourraient ainsi fortement contribuer à aider les petites et moyennes entreprises (PME) des pays en développement à faire face à la pénurie de crédit et à créer des modèles économiques qui contribuent à la réalisation des ODD. Elles pourraient également soutenir des projets où l'apport du secteur privé ouvrirait de nouveaux marchés qui profitent aux plus pauvres, par exemple en réduisant le risque relatif à l'investissement dans des entreprises produisant des technologies renouvelables qui donnent la priorité à l'accès à l'énergie ou pour les producteurs de médicaments génériques.

Ces subventions ne doivent pas provenir des flux d'aide existants, mais s'ajouter et augmenter réellement l'APD. Elles doivent également être complémentaires aux programmes qui s'appuient sur un financement public, par exemple en renforçant les régimes fiscaux progressifs et efficaces susceptibles de dynamiser la mobilisation des recettes nationales tout en luttant contre les inégalités.

ENCADRÉ 1 : Les PPP qui complètent l'aide dans l'éducation risquent de creuser les inégalités économiques et les inégalités entre les femmes et les hommes

Le Pakistan compte 24 millions d'enfants non scolarisés, et seulement 15 % des filles pauvres vivant en milieu rural valident le cycle primaire³⁸. Le budget public consacré à l'éducation figure parmi les plus bas au monde. Au lieu de développer et d'améliorer le système d'enseignement public, le Pakistan sollicite des partenariats avec le secteur privé. C'est notamment le cas dans l'État du Punjab, qui avait annoncé en 2016 qu'aucune nouvelle école publique ne verrait le jour. Au lieu de cela, le gouvernement a soutenu financièrement des écoles privées, et la gestion de 10 000 écoles publiques a été déléguée au secteur privé. L'objectif principal de cet ambitieux PPP soutenu par la Banque mondiale était de scolariser le maximum d'enfants punjabis sur les quelque 5,5 millions d'enfants déscolarisés³⁹.

Un rapport de recherche d'Oxfam de 2018⁴⁰ a évalué l'impact de ce PPP dans la province du Punjab d'après différents critères : équité, qualité de l'éducation, redevabilité sociale et démocratique. Cette recherche a examiné des programmes du PEF (Punjab Education Foundation) dans 31 écoles réparties sur cinq districts en ville comme en milieu rural. Elle a permis de mettre en lumière de sérieuses préoccupations.

L'étude a révélé que les écoles s'adonnaient à un écrémage et une sélection des enfants en fonction de leurs aptitudes scolaires et que le modèle de financement du programme, basé sur des tests, était propice à l'exclusion. Elle a également permis de déterminer que la parité garçons-filles n'était pas atteinte dans la plupart des écoles et que les dépenses autres que les frais de scolarité entravaient l'accès à l'éducation pour les enfants les plus pauvres.

Elle a enfin remis en question la qualité de l'éducation, notamment au niveau de la qualité de l'enseignement, ainsi que des pratiques pédagogiques. Dans les écoles, le personnel enseignant est sous-qualifié, bénéficie d'un accès très limité à la formation et à un soutien, et est faiblement rémunéré. Le salaire moyen d'un-e enseignant-e est plus de deux fois en deçà du salaire minimum. Les femmes constituent la majorité du personnel enseignant, ce qui laisse supposer que les écoles perpétuent les inégalités entre les femmes et les hommes.

Enfin, l'étude a révélé d'inquiétantes conclusions en termes de redevabilité sociale et démocratique. Aucune des écoles de l'échantillon n'avait de comité de gestion ni de conseil parents-enseignant-e-s. Il semblerait également que le suivi et l'inspection des écoles soient biaisés et potentiellement sujets aux pots-de-vin.

NE PAS UTILISER L'AIDE POUR SERVIR LES OBJECTIFS POLITIQUES ET COMMERCIAUX DES BAILLEURS

Premièrement, les bailleurs plaident de plus en plus pour une aide qui protège leur propre sécurité nationale et permet d'éviter la guerre et l'extrémisme qui les menacent. Il s'agit là d'un discours prononcé auprès des contribuables des pays donateurs pour justifier les affectations de l'aide. Discours qui gagne du terrain dans les accords d'aide officiels. Par exemple, en 2016, les bailleurs du CAD ont convenu que l'aide pouvait être utilisée pour « lutter contre l'extrémisme violent ». ⁴¹ Alors que les règles du CAD veillent à inclure uniquement les activités « menées par les pays partenaires » et dont l'objectif s'inscrit « principalement sur le développement », il est inquiétant de voir l'aide associée à des débats à forte charge politique dans les pays donateurs. L'aide *peut* jouer un rôle important en matière de paix, de sécurité humaine et de protection des personnes, ainsi que dans la création d'un

environnement propice au développement. En revanche, elle ne doit pas être utilisée pour répondre aux besoins de sécurité à court terme des bailleurs plutôt qu'aux besoins à long terme des populations dans les pays les plus pauvres⁴².

Deuxièmement, une part considérable des budgets d'aide est utilisée pour couvrir les coûts des réfugié-e-s dans les pays donateurs. Le recours à ce type d'aide s'est rapidement intensifié : il a doublé pour passer à 12 milliards de dollars en 2015, puis a encore augmenté pour atteindre 16 milliards de dollars en 2016.⁴³ Ces frais ont reculé en 2017 pour s'élever à 14,2 milliards de dollars⁴⁴, mais ce déclin était dû à la fonte du nombre de demandes d'asile⁴⁵, conséquence directe de politiques visant à limiter le nombre de migrant-e-s arrivant aux frontières des pays riches.

Conformément à la Convention des Nations unies pour les réfugié-e-s, les pays riches ont la responsabilité et l'obligation d'accueillir toute personne fuyant la persécution. Mais les coûts liés à l'accueil des réfugié-e-s dans les pays donateurs ne doivent pas être considérés comme de l'aide au développement : cet argent ne contribue pas à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, mais est dépensé sur le territoire des bailleurs.

Il est important d'éclaircir le nombre de bailleurs qui ont adopté cette approche à ce jour. Par exemple, en 2017, l'Allemagne a consacré près d'un quart de son budget d'aide (soit plus de 6 milliards de dollars) sur la question des réfugié-e-s au sein de ses frontières.⁴⁶ Cela fait de l'Allemagne le plus grand pays destinataire... de l'aide allemande. À titre de comparaison, l'Allemagne n'a alloué qu'un cinquième de son aide en Afrique subsaharienne entre 2014 et 2016⁴⁷. En 2015, les pays de l'UE ont dépensé plus de trois fois plus sur la gestion des demandeurs et demandeuses d'asile que dans l'aide apportée à la République arabe syrienne, en Afghanistan, en Somalie, au Soudan du Sud et au Soudan, les cinq principaux pays dont sont originaires ces demandeurs et demandeuses d'asile⁴⁸. À l'heure actuelle, les pays en développement accueillent 84 % des réfugié-e-s dans le monde⁴⁹. Autrement dit, ils assument déjà un fardeau et des frais supplémentaires beaucoup plus lourds que les pays donateurs.

Si un financement supplémentaire est requis pour soutenir les demandeurs et demandeuses d'asile dans les pays donateurs, puiser dans le budget de l'aide n'est pas la réponse.

Troisièmement, les bailleurs se tournent de plus en plus vers l'aide comme un moyen de limiter le nombre de migrant-e-s arrivant à leurs frontières. Certains programmes d'aide promeuvent une approche restrictive de la mobilité, s'exposant à des violations des droits humains. Par exemple, le fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique inclut un projet⁵⁰ qui vise à renforcer les capacités des autorités libyennes à intercepter et à renvoyer des migrant-e-s, ce malgré les terribles abus qui ont lieu dans les centres de détention en Libye⁵¹. D'autres programmes sont plus axés sur le développement, par exemple en promouvant des alternatives économiques dans les pays en développement afin de dissuader les populations de fuir. Dans tous les cas, en concevant des projets visant à « s'attaquer aux causes profondes de la migration », les bailleurs tiennent un discours faisant de la migration un problème. Dans ces projets, les mécanismes de contrôle et de régulation sont insuffisants pour s'assurer que les intérêts des bailleurs ne prennent pas le pas sur les besoins des populations que l'aide est censée viser⁵².

En 2017, les bailleurs ont dépensé 14,2 milliards de dollars d'APD pour couvrir les coûts domestiques découlant de l'accueil des réfugié-e-s au sein de leurs propres frontières, soit plus que l'aide totale allouée à l'éducation dans les pays en développement.

Données de l'OCDE

L'aide peut jouer un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des personnes contraintes de fuir un conflit, une persécution, la pauvreté extrême, les inégalités et les effets du changement climatique. Elle peut également contribuer à réduire les risques de tels déplacements en premier lieu. Mais en aucun cas l'aide ne doit être utilisée pour restreindre la mobilité ou pour la rendre illégale, d'autant que la migration peut en fait être un important facteur de développement.

Enfin, une trop grande part de l'aide bénéficie toujours aux entreprises des pays donateurs, car les bailleurs peuvent privilégier leurs prestataires domestiques. Un rapport d'Eurodad indique qu'en 2016, 25 milliards de dollars d'APD (soit un dollar d'APD sur cinq) étaient conditionnés⁵³, c'est-à-dire que les biens et les services concernés doivent provenir d'entreprises issues du pays donateur. Et il ne s'agit là que de la partie émergée de l'iceberg. Ce même rapport révèle que les bailleurs canalisent également l'APD de façon informelle, en empêchant la concurrence d'entreprises étrangères au pays donateur par l'intermédiaire de processus d'approvisionnement biaisés. Par exemple, les appels d'offre sont publiés dans la langue du pays donateur ou requièrent que le soumissionnaire retenu puisse « justifier de connaissances avérées concernant le gouvernement donateur ».

En 2016, les bailleurs ont délégué 51 % des contrats d'aide déclarés à l'OCDE à leurs propres entreprises domestiques, et seulement 7 % à des prestataires dans les pays les plus pauvres⁵⁴. Pour trois pays donateurs (États-Unis, Royaume-Uni et Australie), la part des contrats revenant à leurs entreprises était d'au moins 90 %⁵⁵. Aux États-Unis, cela signifie que plus de 14,6 milliards de dollars d'aide ont bénéficié à des entreprises américaines⁵⁶. Cela sape l'appropriation et les systèmes nationaux et nuit à l'impact à long terme que l'aide pourrait avoir dans la lutte contre les inégalités.

Il est également prouvé que l'aide est sujette à l'influence d'autres pays donateurs et acteurs internationaux puissants. Aux États-Unis, une coalition de prestataires du développement a fait appel à Podesta Group, un lobby, pour faire pression sur le Congrès contre une réforme d'USAID qui cherchait à déléguer davantage de l'aide américaine à des organisations locales⁵⁷. De même, une coalition d'affréteurs et de producteurs alimentaires américains s'est mobilisée pour bloquer les efforts déployés par l'administration Obama pour réformer le programme d'aide alimentaire⁵⁸.

ÉVITER LES INSTRUMENTS ET LES MODALITÉS DE L'AIDE QUI EXPOSENT LES PAYS À UN RISQUE D'ENDETTEMENT

Aujourd'hui, en Afrique subsaharienne, deux pays sur cinq font face à une crise de la dette terrible (18 présentent un risque élevé de surendettement⁵⁹ et 8 sont déjà surendettés). Par exemple, le Kenya consacre actuellement près de 50 % de ses recettes au remboursement de la dette⁶⁰.

Suite à la crise économique mondiale de 2009, les pays en développement ont tout d'abord connu un cycle prometteur avec de hauts niveaux d'aide, des niveaux de dette plus bas que jamais, des envois de fonds en augmentation constante, ainsi qu'un accès à de nouvelles sources de financement public et privé.

Mais ce cycle s'est terminé plus tôt que prévu, et aujourd'hui la dette place à

En 2016, les bailleurs ont délégué 51 % des contrats d'aide déclarés à l'OCDE à leurs propres entreprises domestiques, et seulement 7 % à des prestataires dans les pays les plus pauvres

Eurodad

Aujourd'hui, en Afrique subsaharienne, deux pays sur cinq font face à une crise de la dette terrible. Par exemple, le Kenya consacre actuellement près de 50 % de ses recettes au remboursement de la dette.

FMI et gouvernement du Kenya.

nouveau ces pays sous une forte tension fiscale. L'endettement réduit les investissements dans la santé et l'éducation, car le remboursement de la dette devient l'une des principales sources de dépenses des gouvernements. En parallèle, la mobilisation des recettes nationales augmente lentement et l'aide sous forme de dons ou d'aides très concessionnelles stagne ou diminue, surtout dans les pays les moins développés.

Au cours de la dernière décennie, les prêteurs bilatéraux traditionnels ont réduit l'aide destinée aux pays les plus pauvres du monde. Les marchés émergents comme la Chine ont augmenté leur part en tant que créanciers (et représentent 20 % des créances totales dans les pays partenaires en 2018), soit plus que l'ensemble des membres du Club de Paris (12 % de l'encours de la dette)⁶¹. Par ailleurs, un autre tiers de la dette est détenu par des institutions multilatérales.

Mais le plus gros changement concerne l'arrivée de financements commerciaux en Afrique subsaharienne, surtout sous la forme d'obligations, qui sont à leur niveau le plus élevé depuis 2013, avec au cœur du processus le marché des euro-obligations. Les conditions financières devenant de plus en plus strictes, ces sources commencent à se tarir. À ce stade, un trop grand nombre de pays contractent de nouvelles dettes avec une dégradation des conditions juste pour rembourser les dettes existantes. Alors que les créanciers privés détiennent seulement un tiers de l'encours de la dette, ils reçoivent plus de 50 % des remboursements actuels et immédiats⁶².

La voie classique à disposition des pays pour sortir de l'aide et du financement accordés sous conditions est plus éprouvante que jamais. L'endettement et surtout les obligations de remboursement immédiat s'intensifient rapidement dans les pays en développement⁶³. Des instruments qui n'amplifient pas la dette sont donc requis pour financer les ODD et lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Dans ce contexte, les bailleurs recourent de plus en plus à des prêts concessionnels (+13 % entre 2006 et aujourd'hui, représentant 26 % de l'APD)⁶⁴, même dans les pays considérés comme surendettés ou à risque de l'être. Alors qu'un grand nombre de ces prêts sont tout juste concessionnels, on peut voir que le système d'aide contribue au surendettement de pays déjà fortement endettés.

Au vu des difficultés qu'elle présente en termes de financement pour le développement, il convient de mettre fin à cette tendance. Les bailleurs doivent soutenir les pays endettés sans aggraver leur situation. Les subventions font aujourd'hui figure d'option incontournable, et parmi les autres instruments, seuls les mécanismes s'accompagnant de conditions strictes sont compatibles avec les besoins des pays en développement. Par ailleurs, les bailleurs doivent redoubler d'efforts pour contribuer à réduire l'endettement en restructurant la dette ou en l'annulant.

Cette première section était consacrée aux moyens de s'assurer que l'aide ne porte préjudice à personne et qu'elle n'est pas versée à des entités qui sont sources de pauvreté et d'inégalités. Les sections suivantes s'intéresseront à la façon dont l'aide doit être conçue et fournie dans des conditions qui maximisent son impact positif sur la réduction de la pauvreté et des inégalités.

3. UNE AIDE QUI COMBAT LES INÉGALITÉS : SERVICES PUBLICS ET PROTECTION SOCIALE

EN QUOI LES INVESTISSEMENTS DANS LES SERVICES PUBLICS ET LA PROTECTION SOCIALE PEUVENT-ILS INFLUER SUR LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ?

Il est prouvé que des systèmes d'éducation et de santé publics gratuits associés à une protection sociale sont indispensables pour respecter les droits des citoyen-ne-s tout en contribuant à la réduction des inégalités économiques, de genre, ainsi que de la diminution de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Les filles et les femmes vivant dans la pauvreté seraient les grandes gagnantes d'une protection sociale et de services publics équitables, universels et de grande qualité⁶⁵.

Il est démontré que les services publics atténuent l'impact d'une répartition biaisée des revenus, grâce à l'allocation progressive d'un revenu virtuel. En d'autres termes, ils augmentent efficacement les revenus des plus pauvres et réduisent ainsi les inégalités de revenus⁶⁶. Une étude réalisée dans cinq pays d'Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Mexique et Uruguay)⁶⁷ a révélé cet effet de nivellement réduisant les inégalités de 10 à 20 %. Des données factuelles en provenance d'Asie⁶⁸ et de plus de 70 pays en développement et en transition⁶⁹ confirment ces effets.

Lorsque des systèmes publics gratuits ne sont pas disponibles, ce sont les plus pauvres qui en paient le prix, creusant encore davantage les inégalités. En raison d'un sous-financement prononcé et de politiques inappropriées de la part des organisations internationales dans le passé, les frais de soins de santé facturés aux usagers existent encore dans la majorité des pays en développement. À travers le monde, ces frais plongent chaque année 100 millions de personnes dans la pauvreté extrême, soit l'équivalent de trois personnes chaque seconde⁷⁰.

Une étude menée par la Commission européenne en Afrique subsaharienne a révélé que l'éducation est ce qui influe le plus sur la réduction des inégalités de revenus, élevant la part des revenus des 80 % les moins bien lotis, principalement aux dépens des 10 % les plus riches⁷¹. Elle a également le pouvoir de transformer les sociétés en permettant aux populations de revendiquer leurs droits et de demander des comptes à leur gouvernement. Elle leur permet de dénoncer les règles injustes qui perpétuent les inégalités économiques et d'améliorer leurs perspectives d'avenir.

L'impact de l'éducation dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes est également bien documenté. L'éducation octroie aux filles un plus grand contrôle sur leur propre vie ; elles se marient plus tard et⁷² ont moins d'enfants. L'éducation des filles contribue également à la lutte contre les inégalités de revenus entre les femmes et les hommes. Selon la Banque mondiale, une année de scolarité supplémentaire peut accroître les revenus des femmes de 10 à 20 %⁷³. Enfin, cette éducation peut aussi sauver des vies : « The Education Commission » estime

Les services publics ont réduit les inégalités de revenus de 10 à 20 % en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Mexique et en Uruguay.

Banque mondiale

qu'entre 1970 et 2010, l'éducation des filles a évité la mort de 30 millions d'enfants de moins de cinq ans et de 100 millions d'adultes (âgés de 15 à 60 ans)⁷⁴.

Les régimes de protection sociale ont également un effet de nivellement, et tandis que la grande majorité des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ne disposent pas du financement requis pour proposer des prestations universelles, il est avéré que de tels régimes permettraient de réaliser de grandes avancées dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Une étude menée dans trois pays à revenu intermédiaire a révélé que l'expansion de programmes de transferts monétaires à grande échelle comme Jefes y Jefas (Argentine), Bolsa Família (Brésil) et PROGRESA/Oportunidades (Mexique) s'accompagne d'un « pouvoir de redistribution remarquable »⁷⁵. Une autre étude a montré qu'au Brésil, le déploiement à grande échelle d'allocations retraites a eu un impact encore plus fort sur la réduction de la pauvreté et des inégalités que le programme Bolsa Familia⁷⁶. 36 % des personnes vivant dans la pauvreté extrême et bénéficiaires d'allocations de protection sociale sont sortis de la pauvreté extrême, et même si ces programmes n'ont pas permis d'élever ces personnes au-dessus du seuil de pauvreté, ils ont contribué à réduire l'écart de pauvreté de 45 %⁷⁷.

Il est également indispensable de soutenir d'autres secteurs (comme les systèmes publics d'eau et d'assainissement ou l'agriculture à petite échelle) pour réduire la pauvreté et les inégalités. Par exemple, les personnes pauvres consacrent souvent une grande part de leurs revenus à l'eau, comme en Papouasie-Nouvelle-Guinée où le coût de l'eau représente jusqu'à 54 % du salaire quotidien d'une personne⁷⁸. La diminution du coût de l'eau représente d'importantes économies pour les familles pauvres, réduisant la pauvreté et les inégalités. Il est essentiel d'orienter l'aide dans ces secteurs, mais cela sort du cadre du présent rapport.

L'IMPACT DE L'AIDE SUR LES SERVICES PUBLICS ET LA PROTECTION SOCIALE

L'aide a un rôle important à jouer dans l'accès à la santé, le renforcement des services publics et la promotion de la protection sociale dans les pays les plus pauvres.

Elle a permis d'apporter les financements indispensables au renforcement des systèmes d'éducation dans les pays en développement. Depuis le Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Dakar en 2000, où les bailleurs se sont engagés à accroître l'aide pour offrir une éducation de base pour toutes et tous, 34 millions d'enfants supplémentaires ont été scolarisés⁷⁹. Grâce à un financement multilatéral initié par l'intermédiaire du Partenariat mondial pour l'éducation, 238 000 enseignant-e-s ont été formé-e-s en 2016, contre seulement 98 000 en 2014⁸⁰. Et grâce à des projets innovants et financés par l'aide comme l'Alliance for Change in Education au Ghana⁸¹, les enfants vivant dans des zones isolées peuvent jouir de leur droit à bénéficier d'une éducation de qualité. Cumulés, ces investissements ont permis de réaliser de grandes avancées en scolarisant un plus grand nombre de filles⁸² et en réduisant la pauvreté et les inégalités entre les femmes et les hommes.

Certains pays ayant reçu une aide substantielle pour consolider leur système de santé ont également réalisé des progrès considérables. Par exemple, l'Éthiopie, qui figure régulièrement parmi les principaux bénéficiaires de l'aide, a réduit les taux de

L'éducation est un puissant levier pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes : une année de scolarité supplémentaire peut accroître les revenus des femmes de 10 à 20 %

Banque mondiale

mortalité maternelle et des enfants de moins de 5 ans de plus de moitié entre 2000 et 2015⁸³. L'aide a également mobilisé des ressources importantes pour faire face à certaines des pires crises sanitaires dans les pays en développement. Par exemple, les programmes de santé soutenus par le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et la malaria (GFATM) ont permis de sauver plus de 27 millions de vies depuis la création du fonds⁸⁴, et le nombre de nouvelles infections par le VIH a chuté de 43 % entre 2000 et 2017 dans les pays qu'il soutient. Le fonds a également fourni à 4,2 millions de mères séropositives des traitements pour empêcher la transmission du VIH à leur bébé.

Dans de nombreux pays parmi les plus pauvres, l'aide est également cruciale pour encourager les gouvernements à proposer une protection sociale. L'aide constitue même 100 % du financement des programmes de protection sociale dans six pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne et représente une part importante de ces programmes dans plusieurs pays à revenu intermédiaire (un tiers au Kenya et un cinquième au Ghana)⁸⁵.

Ces interventions soutenant le déploiement à grande échelle de la protection sociale et des services publics s'accompagnent d'un effet de nivellement. Elles ont sauvé la vie de personnes parmi les plus pauvres et les plus vulnérables au monde et veillé à ce que beaucoup d'autres ne passent pas à travers les mailles.

LA RÉALITÉ DE L'AIDE CONCERNANT LES SERVICES PUBLICS ET LA PROTECTION SOCIALE

Le rôle de l'aide pour renforcer les systèmes gouvernementaux de santé, d'éducation et de protection dans la lutte contre les inégalités est largement documenté. L'aide est l'une des seules sources de financement prévisible et à long terme du budget dans les pays les plus pauvres, de sorte que ces derniers puissent financer les systèmes et les frais récurrents associés à la protection sociale, ainsi qu'à l'éducation et à la santé publiques. Pourtant, ces secteurs sont longtemps restés sous-financés dans les pays les plus pauvres.

Au début des années 2000, l'aide accordée aux secteurs sociaux comme la santé et l'éducation a connu un essor rapide. Mais depuis son apogée en 2009, elle accuse un léger déclin en prix constants⁸⁶. En proportion de l'APD totale, l'aide allouée à l'éducation de base a chuté de 4,3 % à 3,8 % entre 2010 et 2016, et l'aide orientée vers la santé de base et la santé reproductive a peu évolué depuis 2010, stagnant aux alentours de 17 %⁸⁷. Les données disponibles⁸⁸ indiquent également que l'aide affectée à la protection sociale a stagné sur le long terme. À l'heure actuelle, les bailleurs accordent peu ou prou la même part de leur aide à ce secteur crucial que dans les années 1990.

Des investissements nettement plus conséquents sont requis, à la fois pour respecter les droits des personnes les plus pauvres et pour libérer le potentiel de ces services publics et de la protection sociale dans la lutte contre les inégalités. Même s'ils connaissent une croissance soutenue et améliorent du mieux de leur capacité la perception des impôts, 48 pays ne disposent toujours pas des ressources domestiques nécessaires pour financer des systèmes universels de santé, d'éducation et de protection sociale. Quelque 150 milliards de dollars supplémentaires sont requis pour répondre à ces besoins⁸⁹. D'après l'UNESCO, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, 1 enfant sur 6 ne terminait

L'aide constitue 100 % du financement des programmes de protection sociale dans six pays d'Afrique subsaharienne, un tiers du financement au Kenya et un cinquième au Ghana

Development Initiatives

Au début des années 2000, l'aide accordée aux secteurs sociaux comme la santé et l'éducation a connu un essor rapide, mais depuis son apogée en 2009, elle accuse un léger déclin.

Groupe de réflexion interinstitutions des Nations unies sur le financement du développement

55 % de la population mondiale ne bénéficie toujours d'aucune forme d'allocations de protection sociale.

Organisation internationale du travail

pas le cycle primaire en 2015⁹⁰, et le monde a besoin de 10 millions d'agents de santé supplémentaires pour garantir une couverture universelle en matière de santé⁹¹.

À cause des investissements insuffisants en matière de protection sociale, des milliards de personnes sont laissées pour compte. D'après l'Organisation internationale du travail, 55 % de la population mondiale ne bénéficie toujours d'aucune forme d'allocations de protection sociale⁹². Ce chiffre inclut 1,3 milliard d'enfants, dont la plupart vivent en Afrique et en Asie, où la pauvreté est la plus marquée⁹³.

Ce sont les personnes les plus pauvres, notamment les femmes, qui en paient le prix fort. Lorsque les gouvernements ne proposent ni soins de santé, ni garde d'enfants, ces tâches doivent malgré tout être assurées et incombent aux filles et aux femmes. Celles-ci consacrent en moyenne trois fois plus de temps au travail de soin non rémunéré que les hommes dans le monde, et jusqu'à 4,1 fois plus dans la zone Asie-Pacifique⁹⁴. Les femmes les plus pauvres y laissent même leur vie. En 2015, 830 femmes sont mortes chaque jour des suites de complications de leur grossesse ou en couche. 550 d'entre elles résidaient en Afrique subsaharienne, 180 en Asie du Sud, contre seulement 5 dans les pays développés.

Les bailleurs doivent en faire plus s'assurer que le soutien apporté en matière de services publics et de protection sociale est conçu en tenant compte du fait que les inégalités entre les femmes et les hommes (entre autres inégalités) affecteront différemment la façon dont les hommes et les femmes bénéficient de ce soutien. Pour y veiller, ils doivent encourager les gouvernements à réaliser des évaluations des services tenant compte des questions de genre afin d'identifier ce qui pourrait empêcher les femmes ou les hommes d'y accéder, à consulter les organisations de défense des droits des femmes et celles représentant les groupes marginalisés, notamment les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI), à privilégier les types de services qui réduisent les inégalités, y compris ceux qui réduisent et redistribuent le travail de soin, et à promouvoir les femmes en tant qu'agents dans les services publics. Les bailleurs doivent non seulement encourager les gouvernements à s'assurer que ces services sont conçus pour répondre aux besoins des femmes, mais ils doivent également, chaque fois que la situation le permet, contribuer à remettre en question les rôles traditionnellement dévolus aux femmes et aux hommes. Cela peut passer par la promotion de certaines politiques pour s'assurer que les pères et les mères se partagent le congé parental au lieu d'accorder uniquement des congés maternité aux mères.

4. UNE AIDE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS : LE DOUBLE BÉNÉFICE D'INVESTIR DANS LES RÉGIMES FISCAUX

L'IMPORTANCE D'UNE FISCALITÉ PROGRESSIVE ET EFFICACE DANS LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Les données collectées par le FMI soulignent que des régimes fiscaux qui redistribuent les richesses et encouragent le financement des services publics constituent l'un des outils les plus efficaces à disposition des États pour réduire les inégalités et la pauvreté tout en soutenant la croissance⁹⁵.

Une fiscalité progressive et efficace réduit directement les inégalités par le biais de la redistribution, tout en stimulant les dépenses publiques. Les gouvernements peuvent financer les services publics et la protection sociale, qui ont le potentiel de réduire les inégalités (voir plus haut), en augmentant les ressources fiscales, notamment la mobilisation des recettes nationales (MRN). Par exemple, une étude d'USAID a révélé qu'une augmentation de 10 % de la MRN engendre une hausse de 17 % des dépenses de santé publique dans les pays à faible revenu⁹⁶. Autrement dit, un régime fiscal pertinent peut offrir aux pays un double bénéfice en matière de lutte contre les inégalités.

Une augmentation de 10 % de la MRN engendre une hausse de 17 % des dépenses de santé publique dans les pays à faible revenu.

USAID

Pour la plupart des pays, augmenter la MRN n'est pas une tâche aisée. Les difficultés politiques et économiques sont nombreuses et les réformes progressives requises pour taxer les secteurs économiques forts, les grandes entreprises et les plus fortunés rencontrent souvent une vive opposition. Ces réformes sont également freinées par des aspects techniques et des limites financières sur ce qui peut être fait. Une plus grande mobilisation des recettes nationales exigera des gouvernements et des bailleurs qu'ils démontrent un fort engagement politique et osent soutenir les réformes qui luttent contre les inégalités (par ex., lutter contre l'évasion et les incitations fiscales).

L'AIDE POUR RENFORCER LES RÉGIMES FISCAUX : IMPACT

Dans les pays en développement, le potentiel de la MRN est considérable et crucial pour atteindre les objectifs d'ici 2030. Christine Lagarde, directrice générale du FMI, a déclaré que « la mobilisation des recettes nationales est un impératif pour les pays qui s'efforcent d'atteindre les nouveaux Objectifs de développement durable⁹⁷ ». Selon une recherche d'Oxfam, si les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure recevaient 2 % de recettes supplémentaires grâce à la MRN d'ici 2020, leurs budgets annuels collectifs augmenteraient de 144 milliards de dollars, soit autant que l'aide totale fournie en 2017⁹⁸.

Si l'aide peut contribuer à libérer ce potentiel, les cartes seraient rebattues dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Par ailleurs, plusieurs données corroborent le fait que l'aide peut grandement influencer sur l'augmentation des recettes et la lutte

« La mobilisation des recettes nationales est un impératif pour les pays qui s'efforcent d'atteindre les nouveaux Objectifs de développement durable. »

Christine Lagarde,
directrice générale du
FMI

contre les inégalités. Au Népal, par exemple, plusieurs bailleurs (Danida, USAID, Banque mondiale et CNUCED) ont octroyé une aide pour financer une initiative du gouvernement visant à accroître la MRN. Les résultats obtenus au cours de cette période ont été considérables, avec des recettes nationales totales (hors subventions) passant de 11,3 à 21,6 % du PIB entre 1999/2000 et 2015/2016, et ce, malgré les conséquences du séisme de 2015.

Les bailleurs ont reconnu ce potentiel et ont promis d'agir. Vingt des principaux bailleurs ont signé l'Addis Tax Initiative (ATI), qui les engage à doubler l'aide accordée à la MRN d'ici 2020. S'ils honorent leurs engagements, cela pourrait représenter une augmentation annuelle de 223,7 millions de dollars (en 2015) à 447,5 millions de dollars⁹⁹.

LA RÉALITÉ DE L'AIDE POUR RENFORCER LES RÉGIMES FISCAUX

Malgré ces engagements et le potentiel pouvoir transformateur de l'aide pour renforcer les régimes fiscaux, l'aide allouée à la MRN reste faible. D'après les données de l'Addis Tax Initiative, seulement 0,18 % de l'APD totale était affecté au soutien de la MRN (soit 211 millions de dollars) en 2016¹⁰⁰. S'il est probable que ce total ne tienne pas compte de tous les engagements d'aide ayant un volet MRN, ce chiffre reste très éloigné du niveau de ressources requis pour promouvoir des régimes fiscaux plus équitables et plus efficaces dans les pays les plus pauvres.

Par ailleurs, si l'Addis Tax Initiative a permis d'augmenter les engagements des pays donateurs à canaliser davantage d'aide pour la MRN, la majorité de ces bailleurs sont déjà à la traîne¹⁰¹. Il convient également de préciser que la réduction de l'appui budgétaire général (voir la section « Réalité des principes sur l'efficacité du développement »), l'une des rares formes d'aide pouvant être investies dans le renforcement des régimes fiscaux, devrait ralentir les progrès.

Les bailleurs doivent également prendre leurs distances avec le soutien à des réformes technocratiques à la vision étroite pour donner la priorité aux défis profonds auxquels font face les pays pour construire des systèmes fiscaux justes et progressifs. Ces défis incluent les incitations fiscales excessives, une fiscalité insuffisante sur la fortune et les actifs (taxe foncière, taxe sur les plus-values), ainsi que le manque de transparence, de redevabilité et de confiance citoyenne dans les institutions publiques¹⁰². Le soutien des bailleurs doit contribuer à garantir à ce que la pression immédiate pour accroître les recettes nationales n'engendre pas de mauvaises décisions politiques, comme soumettre les plus pauvres à des hausses rapides des taux ou créer de nouvelles taxes. Au lieu de cela, les bailleurs doivent soutenir les efforts déployés au niveau national afin de rendre la composition des recettes plus équitables grâce à des réformes qui augmentent les recettes, avec un plus grand pourcentage de ces recettes issu de la fiscalité progressive (directe) et de sources de revenus durables, et une moindre part provenant de la fiscalité régressive (taxes à la consommation, qui affectent le plus durement les femmes et les ménages pauvres).

En 2016, les bailleurs n'ont alloué que 0,18 % de l'APD totale au soutien à la mobilisation des recettes nationales dans les pays en développement.

Oxfam

Encadré 2 : Pour la cohérence des politiques : les gouvernements donateurs doivent soutenir les réformes fiscales progressives sur le plan national et à l'international

L'aide peut avoir un effet transformateur, sauf si d'autres politiques viennent contrecarrer son potentiel. Par exemple, le Royaume-Uni est le deuxième plus grand bailleur du CAD au Yémen : en 2017, le pays a fourni 147 millions de dollars d'aide¹⁰³ au profit de plusieurs millions de personnes exposées à la pire crise humanitaire que le monde ait connue. Mais parallèlement, d'autres entités du gouvernement britannique ont signé des licences d'exportation d'armes (à hauteur de plusieurs milliards de dollars) alimentant la guerre qui nuit à ces mêmes personnes. La responsabilité des pays riches ne se limite pas à l'aide : s'ils prennent l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités au sérieux, ils doivent garantir une plus grande cohérence dans l'ensemble de leurs politiques (échanges commerciaux, main-d'œuvre, changement climatique, militaire, politique étrangère, etc.).

Par exemple, une plus grande cohérence est requise entre les priorités de l'aide et celles de la fiscalité. Il serait en effet irresponsable de la part des bailleurs de proposer une aide et un soutien technique à la MRN sans prendre de mesures pour limiter les sorties de capitaux des pays en développement du fait de règles fiscales internationales viciées et de pratiques fiscales dommageables.

Il est par exemple urgent de réformer les règles fiscales archaïques et de supprimer les échappatoires qui permettent aux grandes entreprises et aux plus fortunés d'échapper à l'impôt. Pour les pays en développement, le manque à gagner fiscal auprès des grandes fortunes et des grandes entreprises est d'au moins 170 milliards de dollars chaque année¹⁰⁴. En Afrique, les plus fortunés échapperaient à l'impôt à hauteur de 14 milliards de dollars chaque année en recourant au vaste réseau mondial de paradis fiscaux¹⁰⁵. D'après l'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2018 d'Oxfam¹⁰⁶, la plupart des bailleurs de l'ATI suivent des politiques permettant de recourir à des pratiques fiscales dommageables.

Un nouveau consensus est également requis pour remédier aux politiques fiscales régressives, à l'image des exonérations excessives et d'autres incitations fiscales profitant aux entreprises et aux bailleurs. Au Nicaragua, par exemple, les exonérations fiscales représentent plus de 2,5 fois le budget du gouvernement consacré à l'enseignement primaire¹⁰⁷. Dans ce pays, les trois quarts seulement des élèves bouclent le cycle primaire. Au Mali, la TVA (un impôt régressif qui affecte de manière disproportionnée les plus pauvres et les femmes) constitue la source principale de recettes fiscales. En 2013, elle s'élevait à 31,5 %, contre 16 % pour l'impôt sur les sociétés et 15,3 % pour l'impôt sur le revenu¹⁰⁸.

Les données indiquent que les systèmes de recettes deviennent moins progressifs. Entre 2001 et 2015, la contribution des recettes issues de l'impôt sur les sociétés dans les budgets des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire est passée de 16,9 % à 15,5 %¹⁰⁹. On constate également une dépendance croissante aux taxes sur les biens de consommation, qui frappent le plus durement les ménages à bas revenus. En 2015, ces taxes ont contribué trois fois plus aux recettes totales que l'impôt sur les sociétés¹¹⁰. Alors que la taxe foncière est considérée comme un impôt très progressif et sensible au genre, elle continue de jouer un rôle négligeable dans la plupart des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, contribuant seulement à hauteur de 0,24 % du PIB dans ces pays (contre 1,91 % dans les pays de l'OCDE)¹¹¹.

Les données indiquent également que les gouvernements collectent actuellement une plus grande part d'impôts indirects (comme la TVA et la taxe sur les ventes) que d'impôts progressifs (comme l'impôt sur le patrimoine et le revenu qui ont tendance à être payés par les citoyen-ne-s plus riches). Dans le monde, les gouvernements collectent environ 40 % de taxes sur les ventes (et la TVA qui en découle), contre seulement 14 % d'impôt sur les sociétés et sur le revenu des particuliers¹¹². La situation est plus grave dans les pays à faible revenu, qui ne collectent que 10 % environ de chaque dollar supplémentaire de revenu imposable¹¹³. Cela concourt à rendre le système fiscal dans son ensemble plus régressif, en alimentant les inégalités économiques entre les femmes et les hommes en ménageant les chefs d'entreprises fortunés et les travailleurs salariés (majoritairement des hommes), tout en cherchant à percevoir un maximum de recettes auprès des personnes pauvres (surtout des femmes), qui sont les plus affectées par les taxes sur les biens de consommation.

5. LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DE POUVOIR ET DEMANDER DES COMPTES AU SYSTÈME

LE RÔLE DE LA CITOYENNETÉ ACTIVE DANS LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Pour lutter contre les inégalités, l'aide doit également renforcer la confiance entre les citoyen-ne-s et l'État en investissant dans des systèmes de redevabilité et démocratiques nationaux et dans la citoyenneté active pour demander des comptes aux décideurs¹¹⁴. Ce point est essentiel pour combler le fossé entre les plus démunies et les puissants et pour s'attaquer aux causes profondes comme aux conséquences des inégalités.

Les citoyen-ne-s les plus pauvres, les groupes marginalisés et les femmes et les filles sont souvent exclu-e-s du processus décisionnel, et se voient même privé-e-s de l'opportunité de porter un regard critique sur les décideurs. Cela constitue non seulement une violation de leurs droits, mais exacerbe également les inégalités : celles et ceux qui ont le poids et le pouvoir peuvent élaborer des politiques et prendre des décisions en matière de dépenses et de fiscalité pour s'assurer encore plus d'argent et de pouvoir, au détriment de la majorité.

En l'absence de soutien apporté aux citoyen-ne-s susceptibles de demander à l'État de faire preuve de plus de redevabilité et d'agir pour l'intérêt de toutes et tous, ce type d'accaparement politique des règles et des institutions se poursuivra. Par exemple, le soutien apporté aux syndicats qui permettent à la main-d'œuvre de s'organiser et de négocier des conditions et des rémunérations équitables peut jouer un rôle important pour s'attaquer aux causes de la pauvreté et des inégalités en contrebalançant le pouvoir des employeurs. En Argentine par exemple, la résurgence des syndicats s'est révélée indispensable dans la réduction des inégalités salariales après 2002, suite à des décennies où les inégalités étaient parmi les plus fortes dans la région¹¹⁵.

En Argentine, la résurgence des syndicats s'est révélée indispensable dans la réduction des inégalités salariales.

Nora Lustig, Luis F. Lopez-Calva, Eduardo Ortiz-Juarez

L'IMPACT DE L'AIDE AU SERVICE DE LA CITOYENNETÉ ACTIVE

Il est prouvé que l'aide peut jouer un rôle important à cette fin. Par exemple, le fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) a soutenu la société civile nationale dans plus de 60 pays afin qu'elle demande des comptes au gouvernement en matière d'éducation et pour exiger de meilleures politiques et une meilleure allocation des ressources¹¹⁶. Par conséquent, des groupes nationaux ont pu s'organiser et impliquer des citoyen-ne-s pour influencer sur les décisions en matière d'éducation. Par exemple, la coalition éducation du Pakistan organise des « audits sociaux » dans le pays pour renforcer la transparence et la redevabilité dans le secteur de l'éducation¹¹⁷. En 2013, La coalition Elimu Yetu au Kenya a organisé une pétition et une grande manifestation pour faire obstacle au projet d'augmentation des frais de scolarité dans le secondaire qui aurait eu pour effet d'exclure les familles pauvres¹¹⁸.

Une recherche a également révélé que soutenir les organisations de défense des droits des femmes est une manière particulièrement efficace de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes¹¹⁹. Ces avancées sont essentielles pour construire une économie plus humaine et plus égalitaire sur le plan économique, ainsi que pour lutter contre la discrimination et les inégalités entre les femmes et les hommes. Une étude mondiale menée dans 70 pays sur quatre décennies a permis d'identifier la mobilisation des mouvements féministes comme le facteur le plus important pour mettre fin à la violence contre les femmes¹²⁰.

La mobilisation des mouvements féministes est le facteur le plus important pour mettre un terme aux violences contre les femmes.

Mala Htun et S. Laurel Weldon

Les bailleurs doivent également lutter contre le rétrécissement de de l'espace de la société civile qui, dans de nombreux pays en développement, restreint considérablement la capacité des citoyen-ne-s à surveiller leur gouvernement et à défendre leurs droits. Le rapport 2018 sur l'état de la société civile de Civicus indique que cet espace est on ne peut plus restreint dans plus de 109 pays. Des OSC sont suspendues ou ferment, des militant-e-s sont dénigré-e-s publiquement et risquent l'emprisonnement, voire la mort. Et les risques sont très importants pour les militant-e-s qui osent s'attaquer aux élites politiques et économiques¹²¹. Les plateformes de coopération en faveur du développement international comme le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) et le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement reconnaissent l'importance de cet aspect. Elles privilégient et évaluent de plus en plus les problématiques de l'espace civique et de la participation citoyenne en matière de développement.

En orientant l'aide au profit des groupes de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes, en soutenant les syndicats et en intervenant pour dissuader les gouvernements de rétrécir l'espace d'expression de la société civile, les bailleurs sont assurés que leur argent est bien utilisé pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Le fait d'inscrire leur aide sous la forme d'une modalité dans l'appui budgétaire est un autre gage de sécurité pour les bailleurs.

Encadré 3 : Investir en faveur d'une meilleure gouvernance au Mali

En 2016, la révision budgétaire conjointe menée au Mali a conclu que « dans la lutte contre la corruption et la criminalité financière [...], un changement de paradigme est requis pour transformer les engagements en actions concrètes », notamment par l'intermédiaire « d'actions comme proposer un soutien aux ONG ».

Le gouvernement suisse a contribué à un projet de société civile à hauteur de 500 000 euros au Mali. Ce projet visait à promouvoir une meilleure gouvernance en ouvrant des voies de communication aux citoyen-ne-s afin qu'ils/elles s'adressent directement aux représentant-e-s élu-e-s localement en présence des médias. Malgré quelques réserves initiales de la part des représentant-e-s élu-e-s, ces réunions publiques ont permis d'identifier et de lutter contre les cas de corruption et de malversations financières et d'organiser des consultations annuelles qui donnent voix au chapitre aux citoyen-ne-s sur les questions de planification et de développement au niveau régional.

La société civile est également parvenue à faire ajouter une clause dans le code général des collectivités territoriales stipulant l'obligation pour le gouvernement de publier les comptes annuels avant le début de chaque nouvel exercice financier. Ces mesures donnent davantage voix au chapitre aux citoyen-ne-s dans les processus décisionnels locaux et régionaux, luttant ainsi contre la corruption et les inégalités.

LA RÉALITÉ DE L'AIDE AU SERVICE DE LA CITOYENNETÉ ACTIVE

Malgré ces exemples encourageants, des améliorations sont nécessaires en matière d'aide orientée vers la citoyenneté active. Les données de l'aide allouée aux organisations de la société civile (OSC) fournissent quelques renseignements en ce sens.

En 2016, l'aide totale vers et transitant par les OSC était de 16%, et les écarts entre les membres sont depuis longtemps importants, certains devant se contenter de très peu¹²². Par exemple, une analyse de l'OCDE a démontré que l'aide vers et transitant par les OSC était comprise entre 43 % pour l'Irlande et seulement 3 % pour la France en 2016¹²³.

Encore plus préoccupant : une part insuffisante de l'aide octroyée aux OSC parvient aux organisations nationales indépendantes qui sont les mieux placées pour demander des comptes à leur gouvernement. En 2016, seulement 1,2 milliard de dollars d'aide sont parvenus aux organisations basées dans des pays en développement, contre 4,8 milliards de dollars aux OSC internationales et 13,4 milliards de dollars aux organisations basées dans les pays donateurs¹²⁴. Cela représente un défi que les ONG internationales doivent relever, mais souligne également le fossé encore plus grand que ce que les chiffres laissent penser au premier abord au niveau du financement des bailleurs destiné à renforcer la société civile dans les pays bénéficiaires.

L'aide qui parvient aux OSC basées dans les pays en développement est insuffisante : en 2016, elles ont reçu 1,2 milliard de dollars, tandis que les OSC internationales ont reçu 4,8 milliards de dollars et les OSC basées dans les pays donateurs 13,4 milliards de dollars

Données de l'OCDE

6. UNE AIDE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS : LUTTE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

LE RÔLE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS UN MONDE OÙ LES INÉGALITÉS S'AMPLIFIENT

La réalisation des droits des femmes est la principale raison de donner la priorité à une approche de la politique de développement tenant compte des questions de genre. À l'heure actuelle, le genre est le déterminant de la pauvreté et de l'absence de pouvoir le plus persistant.

Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans l'économie et dans le processus décisionnel, se manifestent par des violences contre les filles et les femmes, ainsi que par des restrictions à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, ainsi qu'au droit à la propriété foncière et au droit de vote. Ces violations des droits des femmes empêchent de nombreuses femmes de sortir de la pauvreté ou d'acquérir plus de pouvoir. Les niveaux d'inégalités économiques actuels opposent des hommes (très fortunés) à des femmes (pauvres). Les hommes sont représentés de façon disproportionnée parmi les plus riches et les plus puissants, tandis que les femmes sont majoritairement absentes des couloirs du pouvoir. Les femmes courent également beaucoup plus de risques de se retrouver dans le secteur informel, avec des salaires plus bas et une sécurité de l'emploi amoindrie, creusant le fossé salarial entre les hommes et les femmes aux dépens de ces dernières.

La concentration des revenus et des richesses dans les mains des hommes leur confère un plus grand pouvoir décisionnel au niveau national, alors que les femmes ne sont généralement ni entendues, ni représentées. Par conséquent, les législations nationales adoptent souvent une approche inadaptée et insuffisante face à l'inégalité entre les genres. Par exemple, des politiques peuvent être mises en œuvre pour accroître les opportunités d'emploi pour les femmes, sans pour autant être accompagnées de politiques pour prévenir les bas salaires ou promouvoir des conditions de travail appropriées et des services de garde d'enfants de qualité.

La réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes ferait une différence notable dans le monde. Si les femmes du monde entier avaient les mêmes opportunités que les hommes sur le marché du travail, l'économie mondiale serait plus riche de 28 000 milliards de dollars d'ici 2025¹²⁵, ce qui contribuerait considérablement à mettre fin à la pauvreté extrême. En améliorant le niveau d'éducation des femmes, on augmente considérablement la probabilité que leurs enfants obtiennent de meilleurs résultats scolaires et soient en meilleure santé¹²⁶. Lorsque les femmes font partie intégrante des processus de paix, les accords de paix ont 35 % plus de chance de durer plus de 15 ans¹²⁷. Et ce ne sont là que quelques exemples.

L'IMPACT DE L'AIDE EN FAVEUR DE LA JUSTICE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

En investissant l'aide dans des programmes dédiés à s'attaquer aux causes structurelles des inégalités entre les femmes et les hommes et en intégrant la justice entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques et tous les programmes de coopération au développement, les bailleurs peuvent avoir un impact important dans la lutte contre les inégalités économiques et entre les femmes et les hommes. Cela doit s'accompagner d'actions concrètes pour adopter des politiques qui soutiennent la justice entre les femmes et les hommes et les droits des femmes, comme des politiques qui s'attaquent aux violences faites aux filles et aux femmes ou en faveur du leadership des femmes.

Il est démontré que la budgétisation sensible au genre peut renforcer la participation des femmes dans le processus décisionnel, par exemple. Pour les filles et les femmes, un meilleur accès à l'éducation et à la santé peut considérablement augmenter leurs perspectives d'avenir et leur capacité à revendiquer leurs droits. Au Rwanda, ONU Femmes a aidé des groupes de la société civile à analyser la prise en compte de la dimension de genre dans les dépenses consacrées à l'agriculture, un secteur dont de nombreuses femmes tirent leurs moyens de subsistance. Les données recueillies par ces groupes ont permis d'éclairer le plaidoyer, qui a encouragé une hausse de 26 % du budget agricole du Rwanda entre 2009 et 2011¹²⁸.

L'aide peut également être déterminante pour soutenir les organisations de défense des droits des femmes et leurs alliés qui s'investissent pour faire évoluer les mentalités et mettre fin aux discriminations fondées sur le genre. Le Canada, dans le cadre de son programme « Voix et leadership des femmes » initié en 2017, s'est engagé à financer les organisations de femmes locales dans les pays en développement à hauteur de 150 millions de dollars sur cinq ans. Ces organisations font avancer les droits des filles et des femmes et promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour fonctionner, cela doit inclure des financements pluriannuels et être accessible aux organisations plus modestes, notamment celles qui interviennent au niveau local. Les bailleurs peuvent également renforcer l'impact de l'appui budgétaire sur les questions de genre en subordonnant cette aide au fait d'intégrer des indicateurs d'égalité hommes-femmes dans les stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté.

LA RÉALITÉ DE L'AIDE EN FAVEUR DE LA JUSTICE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les efforts déployés par les bailleurs pour atteindre les ODD, notamment l'objectif 5 (parvenir à l'égalité des sexes) sont également insuffisants. Un rapport de l'OCDE¹²⁹ révèle que si les bailleurs font des progrès pour intégrer le genre dans leurs activités (avec 33 % de l'aide bilatérale intégrant l'égalité entre les femmes et les hommes comme objectif secondaire en 2015-2016), cette tendance à la hausse reste très éloignée des niveaux requis pour que les bailleurs honorent leurs engagements quant à l'intégration du genre dans l'ensemble de leurs actions. Par ailleurs, seulement 4 % des programmes financés par l'aide bilatérale ont pour objectif principal l'égalité entre les femmes et les hommes. Et 63 % des programmes examinés par l'OCDE ne prennent pas en compte le genre.

Si les femmes du monde entier avaient les mêmes opportunités que les hommes sur le marché du travail, l'économie mondiale serait plus riche de 28 000 milliards de dollars d'ici 2025.

McKinsey Global Institute

Les données recueillies par des groupes de la société civile rwandaise sur la sensibilité au genre des dépenses publiques dans l'agriculture ont permis d'éclairer le plaidoyer, qui a encouragé une hausse de 26 % du budget agricole du Rwanda entre 2009 et 2011.

ONU Femmes

Par ailleurs, même si les mouvements et organisations de défense des droits des femmes sont reconnus comme des acteurs particulièrement efficaces pour apporter des changements durables en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'aide qui parvient à ces organisations fait cruellement défaut. En 2015-2016, seulement 225 millions de dollars ont été alloués en moyenne chaque année à des ONG de femmes, dont seulement 38 millions de dollars affectés directement à des organisations de femmes dans les pays en développement¹³⁰.

En 2015-2016, seulement 4 % de l'aide bilatérale ont bénéficié à des programmes où l'égalité entre les femmes et les hommes est l'objectif principal, et seulement 33 % à des programmes où l'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif secondaire.

Données de l'OCDE

7. UNE AIDE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS : LA BONNE FAÇON D'INVESTIR

COMMENT L'AIDE DOIT-ELLE ÊTRE ATTRIBUÉE POUR LUTTER AU MIEUX CONTRE LES INÉGALITÉS ?

Plusieurs décennies d'efforts ont abouti à la définition d'un ensemble de principes sur l'efficacité du développement (appropriation nationale, transparence, redevabilité et résultats en matière de développement) indispensables pour s'assurer que l'aide éradique la pauvreté, réduit les inégalités entre les femmes et les hommes (entre autres), œuvre en faveur du développement durable et veille à ne laisser personne de côté¹³¹. Ces principes sont essentiels pour que l'aide permette aux gouvernements des pays en développement d'investir dans des actions luttant contre les inégalités et renforçant la confiance entre les citoyen-ne-s et l'État¹³². Autrement dit, nous savons déjà comment l'aide doit être utilisée pour lutter au mieux contre les inégalités.

Pour commencer, elle doit respecter l'**appropriation nationale** et laisser les pays être maîtres de leur politique de développement. L'aide peut donc être utilisée pour soutenir les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et de développement, et pour renforcer les institutions et les systèmes nationaux. L'appropriation démocratique implique également de donner aux citoyen-ne-s, en particulier aux femmes et aux groupes les plus marginalisés qui ont le moins de chance de bénéficier du statu quo, les moyens de faire entendre leur voix en matière de développement, d'intégrer le processus décisionnel et de demander des comptes aux décideurs.

Ensuite, l'aide doit s'inscrire **dans la durée et de façon prévisible**. Cela est essentiel pour permettre aux pays en développement de planifier et de gérer efficacement les programmes d'aide, et pour refléter précisément les ressources de l'aide dans les budgets nationaux, ce qui engendre une plus grande vigilance de la part des parlements et des citoyen-ne-s. C'est à cette seule condition que les gouvernements nationaux pourront honorer les frais récurrents requis pour déployer des systèmes de protection sociale de masse, former des enseignant-e-s et des médecins, renforcer les régimes fiscaux ou encore obtenir un plus grand financement public.

À la fin des années 2000, il était globalement admis que l'**appui budgétaire** était le meilleur outil pour permettre à l'aide de servir les principes sur l'efficacité du développement. Comme l'a ensuite déclaré Louis Michel, ancien Commissaire au développement de la Commission européenne, en 2008 : « Je suis convaincu que lorsque les conditions sont réunies, l'appui budgétaire est le levier le plus efficace en faveur du développement [...] Si à l'avenir, avec la hausse du volume d'aide, nous continuons tous à financer nos propres microprojets, chacun avec ses propres exigences et en misant sur nos petites revendications, nous pouvons tirer un trait sur l'efficacité de l'aide. Un appui budgétaire toujours plus grand est la seule réponse¹³³. »

Cette déclaration est survenue alors qu'il annonçait une augmentation de l'appui budgétaire de 20 % à 50 % de l'aide de la Commission européenne et que les

contrats OMD européens promettaient une aide sur une période étendue à six ans. Alors, que disent les données factuelles sur l'impact de l'appui budgétaire ?

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'EXPÉRIENCE DE L'APPUI BUDGÉTAIRE

Premièrement, lorsqu'un appui budgétaire est fourni, les études concordent pour affirmer que cela se traduit par une hausse des dépenses publiques dans les secteurs clés pour lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Lors d'une récente évaluation (2018) menée par le German Institute for Development Evaluation, l'appui budgétaire aurait permis d'augmenter les dépenses du gouvernement dans ces secteurs au Malawi, au Rwanda, en Ouganda et en Zambie¹³⁴. Cela fait écho à une analyse de 2014 de la Commission européenne qui a révélé que dans quatre pays à faible revenu (Mali, Mozambique, Tanzanie et Zambie), les ressources supplémentaires affectées à l'appui budgétaire ont été surtout utilisées pour accroître considérablement les dépenses dans des secteurs comme l'éducation, la santé, l'eau, la protection sociale, l'agriculture et les infrastructures routières¹³⁵. D'après une recherche menée par la Banque mondiale, les pays ayant bénéficié d'un allègement de la dette (principalement sous la forme d'un appui budgétaire général, car cela libère de l'argent du budget national) ont augmenté leurs investissements dans la réduction de la pauvreté, passant de 6 milliards de dollars en 2000 à 17 milliards de dollars en 2006¹³⁶.

Au Bangladesh, l'appui budgétaire a renforcé la qualité de l'éducation en facilitant l'accès des élèves à l'école et en parvenant à éviter leur déscolarisation¹³⁷. En 2015, un rapport de l'OCDE suggérait le même impact dans les pays à revenu intermédiaire. En Afrique du Sud, l'appui budgétaire a produit des améliorations dans les secteurs des soins de santé élémentaires, de l'eau et l'assainissement, de la promotion de l'emploi, ainsi que dans l'accès à la justice et à la technologie. Au Maroc, la couverture des services de santé, l'enseignement secondaire et universitaire et les services d'alphabétisation des adultes se sont également renforcés grâce à l'appui budgétaire¹³⁸.

Deuxièmement, l'appui budgétaire a été alloué de façon à permettre d'investir dans les frais récurrents. Une analyse de la Commission européenne a révélé que les pays bénéficiaires utilisaient l'appui budgétaire pour financer la formation et les salaires des agents du service public¹³⁹, un processus jugé essentiel pour garantir une éducation et des soins de qualité. En Zambie par exemple, cela a permis au gouvernement d'accroître le nombre d'agents de santé de 12 000 en 2005 à 17 000 en 2010¹⁴⁰.

Ces types d'investissements sont quasiment impossibles à financer sans un flux d'argent prévisible sur le long terme et adossé au budget. Il est avéré que l'appui budgétaire est plus prévisible que les autres modalités d'aide. Il présente un décaissement annuel de 90 à 100 %, contre 60 à 80 % pour les projets et les fonds versés dans un panier commun¹⁴¹.

Troisièmement, il est prouvé que les pays qui reçoivent un appui budgétaire réalisent plus de progrès au niveau du renforcement de leurs administrations fiscales¹⁴² que les autres pays en développement. Les études réalisées au Maroc et en Tunisie soulignent également le rôle clé de l'appui budgétaire dans les réglementations et les réformes fiscales qui ont contribué à la modernisation de l'économie et à la mobilisation du financement pour investir dans les services¹⁴³.

« Je suis convaincu que lorsque les conditions sont réunies, l'appui budgétaire est le levier le plus efficace en faveur du développement [...] Si à l'avenir, avec la hausse du volume d'aide, nous continuons tous à financer nos propres microprojets, chacun avec ses propres exigences et en misant sur nos petites revendications, nous pouvons tirer un trait sur l'efficacité de l'aide. Un appui budgétaire toujours plus grand est la seule réponse. »

Louis Michel, ancien Commissaire au développement de la Commission européenne

Enfin, l'appui budgétaire semble concluant quant aux mesures sur l'efficacité du développement qui sont essentielles pour renforcer la confiance entre les citoyens et l'État et surveiller les inégalités de pouvoir et de ressources. Par exemple, des études ont démontré que les bénéficiaires de l'appui budgétaire font preuve d'une plus grande transparence budgétaire. Ils obtiennent un score de 44 sur l'indice du budget ouvert, contre 39 pour les autres pays en développement¹⁴⁴. Il est également avéré que l'appui budgétaire renforce les systèmes destinés à lutter contre la corruption, augmente la transparence (surtout dans les pays à faible revenu) et la redevabilité, et améliore la gestion des finances publiques¹⁴⁵.

Toutes ces données plaident pour faire de l'appui budgétaire un mécanisme clé dans la future coopération au développement. Il permet non seulement de renforcer les investissements dans les secteurs qui jouent un rôle crucial dans la réduction des inégalités, mais aussi de consolider les systèmes fiscaux redistributifs et de lutter contre les inégalités de pouvoir pour renforcer la confiance entre les citoyens et l'État. Un examen de l'appui budgétaire mené par le Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas a également révélé que les pays qui bénéficient d'un appui budgétaire réduisent les inégalités de revenus et voient la part des revenus des plus pauvres augmenter de 20 % de plus que les pays ne recevant aucun appui budgétaire¹⁴⁶.

Les pays ayant bénéficié d'un allègement de la dette (principalement sous la forme d'un appui budgétaire général, car cela libère de l'argent du budget national) ont augmenté leurs investissements dans la réduction de la pauvreté, passant de 6 milliards de dollars en 2000 à 17 milliards de dollars en 2006.

Banque mondiale

ENCADRÉ 4 : Approches alternatives à l'appui budgétaire

Au vu de la variété et de la complexité des contextes où l'aide est une absolue nécessité, l'appui budgétaire n'est pas une solution universelle ; l'aide peut intervenir de diverses façons sur l'appui budgétaire pour prendre ces contextes en compte.

Là où la capacité de l'État le permet et où des systèmes de redevabilité sont en place, un appui budgétaire général peut être apporté directement dans la trésorerie d'un pays, ce qui offre au bénéficiaire une souplesse maximale pour orienter cet apport au budget afin de soutenir une vaste stratégie de développement au niveau national. Il peut sinon être transféré vers le ministère en charge d'un secteur lié au développement comme la santé ou l'éducation, sous la forme d'un appui budgétaire sectoriel. Cela permet de canaliser efficacement l'aide pour le développement tout en suivant une approche qui consolide les systèmes dans ces secteurs plutôt que des interventions fragmentaires basées sur un projet particulier.

Lorsque ni l'appui budgétaire général ni l'appui budgétaire sectoriel ne sont possibles, un appui budgétaire ciblé permet aux bailleurs de rembourser les États bénéficiaires sur la base des lignes budgétaires ou des dépenses éligibles convenues, sous réserve d'obtenir un audit favorable, par exemple. Les fonds mutualisés qui restent en dehors du pays bénéficiaire et sont sujets aux procédures de gestion financière du fonds peuvent constituer une autre forme d'appui budgétaire lorsque la capacité d'un État est insuffisante. Aux États-Unis, le Millennium Challenge Corporation accorde d'importantes subventions (ou accords) sur cinq ans qui participent aux plans de développement menés par l'État, mais qui sont inscrites sur un compte distinct soumis à un suivi indépendant.

Les pays qui bénéficient d'un appui budgétaire réduisent les inégalités de revenus et voient la part des revenus des plus pauvres augmenter de 20 % de plus que les pays ne recevant aucun appui budgétaire.

Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas

LA RÉALITÉ DES PRINCIPES D'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Le mode d'octroi de l'aide des bailleurs est également déterminant pour son efficacité en matière de lutte contre les inégalités. Comment les bailleurs se situent-

ils concernant les principes d'efficacité du développement qui importent dans la lutte contre les inégalités et comment mettent-ils en pratique ces principes ?

Premièrement, les bailleurs se sont engagés à **rendre l'aide plus prévisible** en versant les fonds de façon opportune et d'après un échéancier approuvé, ce qui est tout à fait à leur portée. Ce point est essentiel pour permettre aux pays en développement de mieux planifier et gérer leurs ressources d'aide, et de les déclarer dans leurs budgets annuels, ce qui accentue la vigilance et le contrôle parlementaire. Or, les bailleurs ne sont pas parvenus à progresser au niveau de la prévisibilité de l'aide entre 2010 et 2015. En 2015, seulement 66 % de l'aide du CAD a été déclarée dans les budgets nationaux, ce qui reste loin de l'objectif convenu en 2011 et établi à 85 %¹⁴⁷.

Deuxièmement, le **recours aux systèmes nationaux** est l'un des principes clés incontournables pour renforcer l'appropriation dynamiser les dépenses publiques et la perception des impôts. Une recherche menée par Oxfam Amérique et Save the Children (États-Unis) au Ghana, en Indonésie, en Jordanie et au Rwanda a démontré l'importance de cet aspect et son fonctionnement dans la pratique¹⁴⁸. L'aide transitant par les systèmes nationaux reste toutefois assez faible. Le rapport d'avancement le plus récent du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement évaluant les performances sur l'efficacité du développement a constaté qu'en 2015, seulement 47 % de l'aide versée par les bailleurs du CAD aux gouvernements des pays en développement portaient sur des systèmes nationaux, c'est-à-dire qu'ils transitaient par les systèmes nationaux d'approvisionnement et de gestion des finances publiques¹⁴⁹. Autrement dit, la moitié de l'aide censée renforcer les institutions gouvernementales échappent à ces institutions. Les examens par les pairs ont mis en lumière plusieurs motifs, notamment ces dernières années une réduction de l'appui budgétaire de la part de nombreux bailleurs¹⁵⁰.

Comme nous l'avons déjà indiqué, au milieu des années 2000, l'**appui budgétaire** était à la hausse et séduisait de nombreux bailleurs. Entre 2006 et 2009, l'appui budgétaire des pays du CAD a presque doublé, à la fois en termes réels et en pourcentage de leur aide totale¹⁵¹. Mais hormis un pic exceptionnel en 2013, l'appui budgétaire n'a depuis cessé de diminuer, approchant en 2015 de son niveau de 2006¹⁵². Entre 2011 et 2014, l'appui budgétaire apporté par les membres européens du CAD aux pays en développement est passé de 3,7 à 2,8 milliards d'euros, surtout suite à des révisions apportées par le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas¹⁵³. En 2015, le ministère du Développement international (DFID) du Royaume-Uni a annoncé qu'il « mettait un terme à tout appui budgétaire général », après un long historique d'octroi de l'aide sous cette forme¹⁵⁴. L'appui budgétaire général, qui présente le plus fort potentiel pour soutenir l'appropriation nationale et le renforcement des systèmes, a fortement décliné ces dernières années, chutant de 2 % en 2004-2005 à 0,6 % en 2015, un niveau historiquement bas¹⁵⁵. Il ne fait aucun doute que ce déclin sape le rôle de l'aide dans la lutte contre les inégalités dans les pays les plus pauvres.

Seulement 47 % de l'aide versée par les bailleurs du CAD aux gouvernements des pays en développement portaient sur des systèmes nationaux, c'est-à-dire qu'ils transitaient par les systèmes nationaux d'approvisionnement et de gestion des finances publiques.

Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement

En 2015, l'appui budgétaire représentait seulement 2,9 milliards de dollars (soit 2,8 % de l'aide totale), un montant proche du niveau de l'appui budgétaire en 2006.

Données de l'OCDE

8. ATTEINDRE LES POPULATIONS ET LES PAYS LES PLUS PAUVRES

Indépendamment du pays où elles vivent, les personnes pauvres et marginalisées doivent être soutenues dans leurs efforts pour faire valoir leurs droits à la mesure de leurs besoins et conformément aux normes humanitaires. Les bailleurs doivent de toute urgence axer une part croissante de leur aide sur les pays les plus démunis pour lutter contre la pauvreté extrême, notamment les pays à faible revenu et les États affectés par un conflit.

Pourtant, ces dernières années, les bailleurs ne parviennent pas à intensifier leur aide vers les pays à faible revenu. Bien que l'aide bilatérale vers les pays à faible revenu et l'Afrique subsaharienne ait légèrement augmenté en 2017, la tendance à moyen terme de l'aide octroyée aux pays vulnérables est à la stagnation : entre 2011 et 2016, l'aide vers les pays à faible revenu a chuté de 17 % et celle vers l'Afrique subsaharienne de 13 % en termes réels¹⁵⁶.

Par ailleurs, une récente recherche menée par Development Initiatives a révélé l'étendue des inégalités dans la façon dont est distribuée l'aide. Cette recherche a révélé qu'en 2016, les pays qui hébergent 75 % des personnes les plus pauvres au monde reçoivent 35 % de l'aide, tandis que les nations qui hébergent seulement 1 % des personnes les plus pauvres en reçoivent 25 %¹⁵⁷. En réalité, les pays ayant des recettes publiques supérieures à 4 000 dollars par habitant reçoivent trois fois plus d'APD par personne pauvre que les pays où elles sont les plus basses (inférieures à 400 dollars)¹⁵⁸.

Si les bailleurs doivent accroître leur aide en faveur des pays les plus pauvres, cela ne doit pas se faire au prix d'une réduction trop rapide de l'aide dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ou à revenu intermédiaire, où vivent à l'heure actuelle la majorité des personnes pauvres dans le monde. Lorsqu'un pays quitte son statut de pays à faible revenu, son accès à un financement concessionnel est réduit, en grande partie parce que par la suite, et en fonction de sa capacité à contracter des dettes, il ne bénéficie plus de l'argent de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale, mais aussi parce que les bailleurs bilatéraux ont tendance à considérer ce surclassement comme un signal pour réduire les autres formes d'APD.

Pourtant, l'octroi de l'IDA repose en grande partie sur la mesure du revenu national brut (RNB) par habitant d'un pays. Autrement dit, les bailleurs basent leur décision de réduire ou d'arrêter leur flux d'aide sur un indicateur qui ne tient pas compte des niveaux d'inégalités dans les pays à revenu intermédiaire. La mentalité grégaire des bailleurs et leur empressement à arrêter l'aide sans tenir compte des réalités multidimensionnelles de la pauvreté et des inégalités d'un pays peuvent nuire au financement d'activités sociales et économiques d'un gouvernement qui cherche à réduire la pauvreté et soutenir l'inclusion des populations marginalisées. Une recherche menée par Oxfam au Vietnam¹⁵⁹ documente cette potentielle réduction de l'APD susceptible de nuire au financement des activités sociales et économiques d'un gouvernement de ce type, étant donné l'importance de l'APD dans certains secteurs. Par exemple, même des ressources modestes de bailleurs dans le secteur de l'éducation peuvent stimuler les dépenses du gouvernement, notamment en faveur des groupes défavorisés dans la société vietnamienne. De la même façon, il

Les pays ayant des recettes publiques supérieures à 4 000 dollars par habitant reçoivent trois fois plus d'APD par personne pauvre que les pays où les recettes publiques sont les plus basses (inférieures à 400 dollars).

Development Initiatives

est démontré que des programmes dédiés à l'égalité entre les femmes et les hommes et financés par l'APD ont influé sur les processus décisionnels et les politiques du gouvernement, ce qui a engendré des politiques, des lois et des dispositions légales qui appuient les réformes.

Lorsque les pays passent à la catégorie à revenu intermédiaire et donc peuvent attirer davantage d'investissements privés de projets d'infrastructure commercialement viables, une bonne transition devient incontournable. Au lieu de couper l'aide, les bailleurs doivent changer la façon dont ils investissent étant donné le rôle unique et transformateur de celle-ci. Les bailleurs doivent notamment privilégier l'aide qui entraîne une hausse de la mobilisation des recettes nationales, et donc qui soutient une réforme fiscale progressive pour corriger les inégalités structurelles et renforce la capacité et la réactivité des institutions dans la prestation de services sociaux et d'initiatives ciblant la pauvreté et les inégalités.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au cours des dix dernières années, les inégalités sont redevenues une priorité de l'agenda international. Elles sont souvent classées comme un risque majeur au sein des rapports sur les risques mondiaux du Forum économique mondial, et la lutte contre les inégalités extrêmes est devenue le cri de ralliement des militant-e-s de terrain dans le monde entier. Dans le même temps, la lutte contre les inégalités économiques devient un principe clé dans les stratégies de développement des grandes institutions comme le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE et les Nations unies, avec un ODD 10 ciblant spécifiquement celles-ci. Le président français Emmanuel Macron en a même fait l'une des priorités du G7 en 2019.

Les données indiquent clairement que la réduction des inégalités économiques rend la croissance plus durable et plus robuste tout en accélérant la réduction de la pauvreté. De plus, il y a depuis longtemps de très bonnes raisons de lutter contre les sempiternelles inégalités entre les femmes et les hommes. Ces objectifs sont entremêlés et sont cruciaux pour construire une économie plus humaine.

Nous savons également que les pays les plus pauvres font face à des manques de financement considérables et que nous n'atteindrons pas les ODD si des pays sont laissés sur la touche. L'aide peut contribuer à combler ces lacunes en tirant parti d'un plus grand financement intérieur et offrir ainsi une solution publique durable. Parallèlement, elle peut renforcer les systèmes de redevabilité nationaux qui permettent de surveiller les inégalités économiques et de pouvoir et contribuent à la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

Mais le changement radical requis ne sera possible que si les bailleurs agissent dans l'intérêt de la grande majorité. Cela passe notamment par le respect de leurs propres engagements concernant la quantité et la qualité de l'aide. Les bailleurs doivent fournir une aide prévisible qui renforce les institutions et les systèmes nationaux, met en pratique les principes d'appropriation, soutient la citoyenneté active et promeut un investissement à long terme dans les secteurs sociaux et les prestations universelles.

Sans ce type d'action de la part des bailleurs, il est improbable que les gouvernements du monde entier parviennent à tenir leur engagement mutuel en faveur d'un avenir meilleur et plus équitable pour toutes et tous.

10 RÈGLES D'OR POUR LES BAILLEURS

Pour investir dans une aide qui lutte contre les inégalités, se donner la chance d'atteindre les ODD et offrir à toute personne l'opportunité de vivre une vie digne, les bailleurs doivent :

1. Suivre l'exemple de la Banque mondiale **et établir deux objectifs obligatoires, visant à assurer que toute l'aide fournie a. réduit les inégalités et b. réduit la pauvreté.** Les agences d'aide bilatérales doivent utiliser ces deux objectifs pour évaluer tous leurs programmes et déterminer leur impact sur la pauvreté et les inégalités, notamment comparer les revenus des 10 % les plus riches et des 40 % les plus pauvres dans les pays qui reçoivent une aide.

Les bailleurs de fonds doivent avant toute chose s'assurer que l'aide ne porte préjudice à personne et qu'elle n'est pas versée à des entités qui sont sources de pauvreté et d'inégalités. En particulier, ils doivent respecter les directives suivantes :

2. **Ne pas utiliser l'aide dans le cadre de partenariats publics-privés risqués et incertains**, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la santé, dont on sait qu'ils accentuent les inégalités. Faire de la génération de profits un élément central du travail de développement crée un risque considérable d'entraîner des frais d'utilisation trop élevés et la privatisation des services publics. Et dans les pays où la gouvernance est médiocre, un phénomène d'accaparement des terres est possible. Il existe toutefois des arguments en faveur de la subvention des investissements privés dans certains secteurs si cette option permet de soutenir les stratégies nationales de développement, de répondre aux problèmes de dysfonctionnement du marché et d'accroître les recettes publiques. Ces ressources pourraient ainsi fortement contribuer à aider les petites et moyennes entreprises (PME) des pays en développement à faire face à la pénurie de crédit et à créer des modèles économiques qui contribuent à la réalisation des ODD. Elles pourraient également soutenir des projets où l'apport du secteur privé est susceptible d'ouvrir de nouveaux marchés qui profitent aux plus pauvres d'entre nous. Par ailleurs, l'argent public ne doit en aucun cas subventionner le secteur privé si cela n'est pas nécessaire, et les précieuses ressources d'aide ne doivent pas être détournées de l'investissement dans le secteur public.
3. **Ne pas détourner l'aide pour servir des objectifs politiques et commerciaux nationaux.** Les bailleurs de fonds ne doivent jamais faire passer leurs propres intérêts avant les intérêts des personnes les plus pauvres. En particulier, ils ne doivent pas utiliser les budgets d'aide pour couvrir les dépenses domestiques engendrées par l'hébergement de réfugié-e-s dans leur pays, pour mettre en œuvre leurs programmes de sécurité à court terme ou pour limiter le nombre de migrant-e-s à leurs frontières. Ils ne doivent également pas accorder un traitement de faveur à des entreprises de leur pays au moment de passer des contrats financés par leur aide.
4. **Éviter les mécanismes et les instruments de l'aide qui exposent les pays à un risque accru de surendettement**, surtout dans les pays à faible revenu. Les bailleurs doivent déprioriser tous les instruments susceptibles d'aggraver une situation d'endettement déjà préoccupante dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. À la place, il est nécessaire d'accorder des subventions et redoubler d'efforts pour contribuer à réduire l'endettement en restructurant la dette ou en l'annulant. Les bailleurs de fonds doivent organiser l'aide de manière à ce qu'elle ait le meilleur impact possible sur

les inégalités et la pauvreté.

5. **Atteindre l'objectif existant en matière d'aide de 0,7 % du RNB dans leur prochain budget ou prévoir de l'atteindre dans les quatre ans**, en veillant à ce que l'augmentation de l'aide s'accompagne d'une aide de bonne qualité. Si tous les pays donateurs de l'OCDE honoraient leurs engagements, 1 500 milliards de dollars supplémentaires pourraient être collectés d'ici 2030¹⁶⁰.
6. **Utiliser l'aide de manière à renforcer les systèmes du pays et à soutenir la réappropriation nationale.** Cela implique :
 - a) d'investir davantage d'aide dans l'appui budgétaire (appui budgétaire général, appui budgétaire sectoriel ou fonds mutualisés là où l'appui budgétaire direct n'est pas encore possible) ;
 - b) de s'engager à verser une aide sur au moins trois ans (idéalement six ans) afin que celle-ci puisse couvrir des dépenses récurrentes du pays et être inscrite dans les comptes du pays à des fins de supervision publique ;
 - c) de déléguer les contrats d'aide de préférence à des prestataires dans les pays bénéficiaires et d'encourager les prestataires internationaux à développer les capacités des prestataires locaux.
7. **Augmenter l'aide apportée aux secteurs qui contribuent à la réduction des inégalités**, comme la santé publique, l'éducation, les régimes de protection sociale universels, les systèmes d'eau et d'assainissement, ainsi que le soutien apporté à l'agriculture à petite échelle. Il convient de cibler dans ces secteurs tous les laissés-pour-compte.
8. **Augmenter l'aide publique à la mobilisation des recettes nationale (MRN)** en aidant les gouvernements à augmenter leurs recettes fiscales et le financement domestique des budgets publics pour lutter contre les inégalités, le tout de manière progressive. Cela est possible uniquement si les bailleurs combattent l'évasion fiscale qui affaiblit les budgets publics et sape leurs propres efforts en matière d'aide.
9. **Augmenter l'aide publique en soutien à la citoyenneté active**, notamment en soutenant les organisations de la société civile indépendantes (organisations de femmes, syndicats et groupes de surveillance budgétaire) capables d'empêcher la mainmise des élites sur le pouvoir politique et d'investir dans l'édification d'une économie plus humaine. Cela contribuera également à rendre l'aide plus transparente, afin de demander plus facilement des comptes aux gouvernements et aux bailleurs. Cela constitue la base du contrat de confiance entre les citoyens et l'État. Les bailleurs doivent également en faire plus pour protéger l'espace de la société civile et les libertés afin de dissiper les craintes de représailles.
10. **S'attaquer dans les plus brefs délais aux inégalités entre les femmes et les hommes tout en prenant des mesures pour réduire les inégalités économiques.** Il est essentiel de s'attaquer à la fois aux inégalités entre les femmes et les hommes et aux inégalités économiques afin de lutter efficacement contre la pauvreté et atteindre les ODD. Par conséquent, il est de la responsabilité des bailleurs de développer des approches stratégiques qui privilégient délibérément la justice entre les femmes et les hommes dans l'allocation de l'aide, notamment avec un renforcement du soutien apporté aux organisations de défense des droits des femmes. Ils doivent également surveiller, mesurer et déclarer publiquement l'impact de l'aide sur les inégalités entre les femmes et les hommes et sur les inégalités économiques.

NOTES

- 1 Brookings, perspectives de la World Poverty Clock, <http://worldpoverty.io/>
- 2 Voir par exemple :
 - E. Dabla-Norris *et al.* (2015), « Causes and consequences of income inequality: A global perspective », <http://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1513.pdf>
 - Banque mondiale, Rapport sur la prospérité partagée (2016), <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25078/9781464809583.pdf>
 - C. Hoy et E. Samman (2015), « What if growth had been as good for the poor as everyone else », Overseas Development Institute, <http://www.odi.org/publications/9588-income-inequality-poverty-growth>
- 3 FMI (2018), Évolution et perspectives macroéconomiques dans les pays en développement à faible revenu, <https://www.imf.org/fr/Publications/Policy-Papers/Issues/2018/03/22/pp021518macroeconomic-developments-and-prospects-in-lidcs>
- 4 Banque mondiale (2018), « International Debt Statistics », <https://databank.worldbank.org/data/download/site-content/IDS-2018.pdf>
- 5 Development Initiatives (2018), « Final ODA data for 2017 – persistent trends raise concerns », <http://devinit.org/wp-content/uploads/2019/01/Final-ODA-data-for-2017—persistent-trends-raise-concerns.pdf>
- 6 CNUCED (2014), Rapport 2014 sur l'investissement dans le monde, https://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2014_overview_fr.pdf
- 7 Development Initiatives (2018), « Investments to End Poverty 2018 » (p. 35) devinit.org/post/investments-to-end-poverty-2018/
- 8 International Commission on Financing Global Education Opportunity, « The Learning Generation », p. 34, <https://report.educationcommission.org/downloads/>
- 9 Oxfam (2019), « It's not all about the money » (publié prochainement)
- 10 Mala Htun et S. Laurel Weldon (2012). « The Civic Origins of Progressive Policy Change: Combating Violence against Women in Global Perspective, 1975–2005. » *American Political Science Review*, vol. 106, n° 3, août 2012 <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/feminist-mobilisation-andprogressive-policy-change-why-governments-take-action-295457>
- 11 Données de la banque mondiale (2015) définissant le seuil de pauvreté extrême à 1,90 dollar par jour. En 2017, la Banque mondiale a reconnu l'importance de définir des seuils de pauvreté distincts dans le monde pour évaluer les conditions de pauvreté dans des pays avec des contextes économiques différents. Par conséquent, le seuil de pauvreté est désormais établi à 1,90 dollar par jour dans les pays à faible revenu, à 3,10 dollars par jour dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à 5,50 dollars par jour pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Vu sous cet angle, l'analyse des données sur la pauvreté des revenus permet d'estimer que quelque 2,2 milliards de personnes vivent toujours dans la pauvreté, soit plus de 40 % de la population des pays en développement. Sur ces 2,2 milliards de personnes, 736 millions vivent dans l'extrême pauvreté, principalement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. <https://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>
- 12 Voir par exemple :
 - E. Dabla-Norris *et al.* (2015), « Causes and consequences of income inequality: A global perspective », *op.cit*
 - Banque mondiale, Rapport sur la prospérité partagée (2016), *op.cit*
 - C. Hoy et E. Samman (2015), « What if growth had been as good for the poor as everyone else », Overseas Development Institute, *op.cit*
- 13 Banque asiatique de développement (2012), *Asian Development Outlook 2012: Confronting Rising Inequality in Asia*, <https://www.adb.org/publications/asian-development-outlook-2012-confronting-rising-inequality-asia> (p. 41)
Les calculs de la Banque asiatique de développement se basent sur 11 pays où des données comparables étaient disponibles, dont la République populaire de Chine, l'Inde et l'Indonésie, qui concentrent 82 % de la population en Asie.
- 14 Brookings, perspectives de la World Poverty Clock, *op.cit/*
- 15 Banque mondiale (2018), Compléter le puzzle de la pauvreté, p. 25, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/30418/9781464813306.pdf>
- 16 Oxfam (2017), *L'Humain avant tout : Une approche de l'économie centrée sur l'humain pour la croissance inclusive en Afrique*, <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/starting-with-people-a-human-economy-approach-to-inclusive-growth-in-africa-620266> (p. 7)
- 17 Fiche technique du PNUD, <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals/goal-10-reduced-inequalities/targets.html> (dernière visite le 16 février 2018)
<https://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals/goal-10-reduced-inequalities/targets.html>
- 18 Banque mondiale (2018), Compléter le puzzle de la pauvreté, p. 24, *op.cit*
- 19 Les recherches menées par ONU Femmes ont révélé que les filles et les femmes sont représentées de façon disproportionnée dans les ménages les plus pauvres, et que cette proportion est en hausse (données issues des pays où elles étaient disponibles sur la durée). Voir : <http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2015/poww-2015-2016-fr.pdf?la=en&vs=0> (p. 45)

- 20 CNUCED (2014), Rapport 2014 sur l'investissement dans le monde, op.cit
- 21 Banque mondiale (2018), The Changing Wealth of Nations, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/29001/9781464810466.pdf> (p. 46)
- 22 <https://www.imf.org/external/Pubs/ft/dsa/DSAlist.pdf>
- 23 <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/20384>
- 24 Kate Osamor (2018), A World for the many not the few, The Labour Party's vision for international development, https://www.policyforum.labour.org.uk/uploads/editor/files/World_For_The_Many.pdf
- 25 OCDE (2018), Making blended finance work for the Sustainable Development Goals, <http://www.oecd.org/development/making-blended-finance-work-for-the-sustainable-development-goals-9789264288768-en.htm>
- 26 CPDE, ITUC-TUDCN, Eurodad (2015), Business accountability FOR development, Mapping business liability mechanisms and donor engagement with the private sector in development https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/business_accountability_development_en.pdf
- 27 Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, extrait du 09/04/18, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1#>
- 28 Reality Of Aid (2018), The Changing Faces of Development Aid and Cooperation, <http://www.realityofaid.org/wp-content/uploads/2018/12/RoAFullReport3January2019-min.pdf> (p. 72)
- 29 OCDE (2018), Making blended finance work for the Sustainable Development Goals, <http://www.oecd.org/development/making-blended-finance-work-for-the-sustainable-development-goals-9789264288768-en.htm>
- 30 Eurodad (2017), Mixed messages: The rhetoric and the reality of using blended finance to 'leave no-one behind', <https://eurodad.org/files/pdf/1546844-mixed-messages-the-rhetoric-and-the-reality-of-using-blended-finance-to-leave-no-one-behind--1511464491.pdf>
- 31 Par exemple, le réseau d'écoles privées Bridge International Academies (soutenu par la Banque mondiale et le DFID) a tendance à exclure les enfants marginalisés, particulièrement les filles, à cause des frais de scolarité. Par ailleurs, la qualité de l'enseignement est remise en question.
- 32 Voir par exemple comment la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition a accaparé des terres au Malawi, au Nigeria, au Sénégal et en Tanzanie, ActionAid (2015), New Alliance, New risks of land grabs, http://www.actionaid.org/sites/files/actionaid/new_alliance_new_risks_of_land_grabs.pdf
- 33 Reality of Aid (2016), Technical cooperation as an aid modality: Demand-led or donor-driven? <http://www.realityofaid.org/wp-content/uploads/2016/10/RoA-Full-Report-2016-ecopy.pdf>
- 34 Eurodad (2014), Going offshore: how development finance institutions support companies using the world's most secretive financial centres, <https://eurodad.org/goingoffshore>
- 35 Eurodad (2014), A Private Affair: Shining a light on the shadowy institutions giving public support to private companies and taking over the development agenda, <https://eurodad.org/aprivateaffair>
- 36 Oxfam (2017), Les financements mixtes pour le développement, Risques et opportunités, <https://d1tn3vj7xz9fdh.cloudfront.net/s3fs-public/bp-private-finance-blending-for-development-130217-fr.pdf>
- 37 Cour des comptes européenne (2014), « L'efficacité des financements mixtes combinant des subventions octroyées au titre des facilités d'investissement régionales et des prêts accordés par des institutions financières en vue de soutenir les politiques extérieures de l'UE ». Rapport spécial 16. Luxembourg : ECA.
- 38 Oxfam (2018), Equity and quality in an education public-private partnership; A study of the World Bank-supported PPP in Punjab, Pakistan, <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/equity-and-quality-in-an-education-public-private-partnership-a-study-of-the-wo-620529>
- 39 Étendre la portée du Punjab Education Fund (PEF) aux 2,8 millions d'enfants déscolarisés est un objectif explicite du programme soutenu par la Banque mondiale. Banque mondiale. (2016), Third Punjab Education Sector Project. Project Appraisal Document.
- 40 Oxfam (2018), Equity and quality in an education public-private partnership; A study of the World Bank-supported PPP in Punjab, Pakistan, op.cit
- 41 OCDE, Communiqué de la réunion à haut niveau du CAD, 19 février 2016. Récupéré depuis le site <http://www.oecd.org/fr/cad/CAD-HLM-2016-Communique.pdf>
- 42 Oxfam (2011), À qui doit profiter l'aide ? Politisation de l'aide dans les conflits et les crises. Document d'information 145. Oxford : Oxfam International. Récupéré le 18 mai 2016 depuis le site https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp145-whose-aid-anyway-100211-fr-summ_3.pdf
- 43 OCDE (2017), Development Cooperation Report 2017, http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/development/development-co-operation-report-2017/development-finance-and-policy-trends_dcr-2017-12-en#.WiiEqIXiBU
- 44 OCDE, communiqué de presse de 2018 sur les statistiques d'aide en 2017, avril 2018 <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-data/ODA-2017-detailed-summary.pdf>
- 45 Communiqué de presse d'Eurostat, mars 2018, <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8754388/3-20032018-AP-EN.pdf/50c2b5a5-3e6a-4732-82d0-1caf244549e3>
- 46 OCDE, communiqué de presse sur les statistiques d'aide en 2017 (2018), <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-data/ODA-2017->

- detailed-summary.pdf
- 47 Donor Tracker, <https://donortracker.org/country/germany>
- 48 OCDE (2017), Development Cooperation Report 2017, op.cit
- 49 UNHCR (2016), Global trends, Forced displacement in 2016, <http://www.unhcr.org/5943e8a34.pdf>
- 50 Project T05-EUTF-NOA-LY-04, https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/action-document-libya-action-fiche-20170727_en.pdf
- 51 <https://www.ohchr.org/en/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=22393>
- 52 Oxfam (2017), Une urgence pour qui ? Le fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique : routes migratoires et aide au développement en Afrique, <https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/bp-emergency-for-whom-eutf-africa-migration-151117-summ-fr.pdf>
- 53 Eurodad (2018), Development untied, Unleashing the catalytic power of Official Development Assistance through renewed action on untying, <https://eurodad.org/files/pdf/5ba3a41be1899.pdf>
- 54 Ibid.
- 55 Ibid.
- 56 Ibid.
- 57 Dunning, Casey, « Is Local Spending Better?: The Controversy over USAID Procurement Reform », Center for American Progress (2013), disponible à l'adresse <https://cdn.americanprogress.org/wp-content/uploads/2013/11/ProcurementReform.pdf>
- 58 Michael Helms, « Sailing in the wrong direction: Food aid as a Congressional tool for supporting the shipping industry », The Politics of Poverty, blog sur les politiques d'Oxfam Amérique (2014), disponible à l'adresse <http://politicsofpoverty.oxfamamerica.org/2014/04/food-aid-congressional-tool-supporting-shipping-industry/>
- 59 FMI (2018), Évolution et perspectives macroéconomiques dans les pays en développement à faible revenu, op.cit
- 60 Gouvernement du Kenya, Estimates of Recurrent Expenditure of the Government of Kenya for the year ending 30 June 2019. <http://www.treasury.go.ke/component/jdownloads/send/198-2018-2019/1055recurrent-budget-volume-i.html>
- 61 Jubilee Debt Campaign (2018), Africa's growing debt crisis: Who is the debt owed to? https://jubileedebt.org.uk/wp/wp-content/uploads/2018/10/Who-is-Africa-debt-owed-to_10.18.pdf
- 62 Banque mondiale (2018), International Debt Statistics, <https://databank.worldbank.org/data/download/site-content/IDS-2018.pdf>
- 63 <https://www.imf.org/external/Pubs/ft/dsa/DSAlist.pdf>
- 64 Development Initiatives (2018), Final ODA data for 2017 – persistent trends raise concerns, op.cit
- 65 Oxfam (2019), Services publics ou fortunes privées ? (Section 2) <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620599/bp-public-good-or-private-wealth-210119-fr.pdf>
- 66 Oxfam (2014), Au service de la majorité : Des services publics pour combattre les inégalités, <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/314724/bp182-public-services-fight-inequality-030414-fr.pdf?sequence=15>
- 67 N. Lustig (2012), « Taxes, Transfers, and Income Redistribution in Latin America », Inequality in Focus Volume 1(2): juillet 2012, Banque mondiale, <http://siteresources.worldbank.org/EXTPOVERTY/Resources/InequalityInFocusJuly2012FINAL.pdf>
- 68 O. O'Donnell et al (2007), « The Incidence of Public Spending on Healthcare: Comparative Evidence from Asia », The World Bank Economic Review 21(1) (1er janvier) : 93–123, <http://wber.oxfordjournals.org/content/21/1/93>
- 69 S. Gupta, M. Verhoeven et E. R. Tiongson (2003), « Public Spending on Health Care and the Poor », Health Economics 12 (8): 685–696, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/hec.759/abstract>
- 70 OMS et Banque mondiale (2017), Rapport mondial de suivi 2017 : La couverture-santé universelle, <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/272598/9789242513554-fre.pdf?ua=1>
- 71 Document de la CE : Income inequality and poverty reduction in Sub-Saharan Africa, <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/913d9058-b864-11e6-9e3c-01aa75ed71a1> (p. 11)
- 72 Chaque année du cycle secondaire réduit la probabilité de mariage d'enfants (toute personne de moins de 18 ans) d'au minimum 5 %. Source : Economic impacts of child marriage: Global synthesis report (2017), p. 5
- 73 Source : Banque mondiale, Returns to Investment in Education (2002)
- 74 International Commission on Financing Global Education Opportunity, « The Learning Generation », p. 34, <https://report.educationcommission.org/downloads/>
- 75 Nora Lustig, Luis F. Lopez-Calva, Eduardo Ortiz-Juarez (2012), Declining Inequality in Latin America in the 2000s: the Cases of Argentina, Brazil, and Mexico, <http://www.ecineq.org/milano/WP/ECINEQ2012-266.pdf>
- 76 Social protection for informal workers in Asia, ed. Sri Wening Handayani, Banque asiatique de développement (2016), chapitre 3 : The Political Economy of Social Protection for Informal Economy Workers in Asia, par Stephen Kidd et Verena Damerau
- 77 Banque mondiale (2018), The State of Social Safety Nets 2018,

- <https://www.worldbank.org/en/topic/socialprotectionandjobs/publication/the-state-of-social-safety-nets-2018>
Tableau 3.26
- 78 T. Burgess (2016), Water: At What Cost? The State of the World's Water 2016. WaterAid.
https://www.jica.go.jp/activities/issues/water/ku57pq00002cybnnatt/water_at_what_cost_wateraid_2016.pdf
- 79 UNESCO (2015), Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015, Éducation pour tous 2000-2015 : Progrès et enjeux,
<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232433>
- 80 L'action du GPE à l'appui de l'enseignement et des apprentissages, note d'orientation (septembre 2017),
<https://www.globalpartnership.org/fr/content/laction-du-gpe-lappui-de-lenseignement-et-des-apprentissages>
- 81 Plus d'informations sur le projet Alliance for Change in Education au Ghana ici :
<https://oxfamibis.org/publications/ace-wing-school-model-education/>
- 82 UNESCO (2015), Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015, Genre et EPT 2000-2015 : Progrès et enjeux,
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000234809_fre
- 83 Progrès en lien avec les OMD 4 et 5 en Éthiopie, base de données de l'OMS
- 84 Le Fonds mondial, Rapport 2018 sur les résultats,
https://www.theglobalfund.org/media/7742/corporate_2018resultsreport_report_fr.pdf
- 85 Development Initiatives (2018), Investments to End Poverty 2018 (p. 18), op.cit
- 86 Rapport 2018 du Groupe de réflexion interinstitutions des Nations unies sur le financement du développement (p. 91)
https://developmentfinance.un.org/sites/developmentfinance.un.org/files/IATF%202018_Chapter%20III.C.%20International%20development%20cooperation.pdf
- 87 Reality Of Aid (2018), The Changing Faces of Development Aid and Cooperation, op.cit
- 88 Development Initiatives (2018), Investments to End Poverty 2018 (pg 18) op.cit.
- 89 ODI (2018), Financing the end of Extreme Poverty, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/12411.pdf>, (p. 33)
- 90 UNESCO (2015), Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015, Éducation pour tous 2000-2015 : Progrès et enjeux, op.cit
- 91 OIT (2019), Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 : Protection sociale universelle pour atteindre les Objectifs de développement durable, http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_604882.pdf
- 92 Ibid.
- 93 Ibid.
- 94 OIT (2018), Prendre soin d'autrui : Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent,
https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_633135/lang-en/index.htm
- 95 FMI (2015), document politique : Fiscal Policy and Long-term Growth,
<https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2015/042015.pdf>
- 96 USAID, Analysis of the linkage between domestic revenue mobilization and social sector spending. Juin 2016. Disponible à l'adresse : https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/pbaae640.pdf
- 97 Christine Lagarde, Discours : Mobilisation des recettes et fiscalité internationale : atouts essentiels pour les économies du XXI, février 2016. Disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2015/09/28/04/53/sp022216>
- 98 Oxfam (2019), It's not all about the money (publié prochainement)
- 99 Addis Tax Initiative. ATI Monitoring Report 2015. Juin 2017. Disponible à l'adresse : https://www.addistaxinitiative.net/documents/Addis-Tax-Initiative_Monitoring-Report_2015_EN.pdf
- 100 Nathan Coplin (2018), Doubling down on DRM. Are we making the right choices? Note d'information d'Oxfam Amérique https://www.oxfamamerica.org/static/media/files/DOUBLING_DOWN_ON_DRM_-_2018_LVC7aXc.pdf
- 101 Oxfam (2019), It's not all about the money (publié prochainement)
- 102 Ibid.
- 103 Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, récupéré le 19 février 2019 depuis le site : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CRS1#>
- 104 Oxfam (2018), Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent, https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/bp-reward-work-not-wealth-220118-fr.pdf (pp. 11 et 50), source originale : A. Alstadsaeter, J. Niels et G. Zucman (2017), Tax Evasion and Inequality. <https://doi.org/10.3386/w23772>
- 105 Oxfam (2016), The Time is Now; Building a human economy for Africa, <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/the-time-is-now-building-a-human-economy-for-africa-608510> (p. 16) - Source originale : G. Zucman (2015), The Hidden Wealth of Nations, <https://www.bibliovault.org/BV.landing.epl?ISBN=9780226245423>
- 106 Oxfam (2018), Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2018,
<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620553/rr-commitment-reducing-inequality-index-2018-091018-fr.pdf>
- 107 Global Campaign for Education Report (2013), A taxing business: Financing Education for All through Domestic Resources, http://www.campaignforeducation.org/docs/reports/GCE_A%20TAXING%20BUSINESS.pdf

- 108 Oxfam France (2017), Mobiliser les ressources domestiques au service des plus pauvres au mali, https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bn-mobilising-domestic-resources-mali-061217-fr.pdf
- 109 ICTD/UNU-WIDER, base de données sur les recettes des gouvernements (2017)
- 110 Ibid.
- 111 <https://data.oecd.org/fr/tax/impot-sur-le-patrimoine.htm>
- 112 Oxfam (2018), Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2018, op.cit
- 113 Ibid.
- 114 Oxfam (2016), Le rôle de l'aide dans le monde post-2015 : Redevabilité et appropriation, https://d1tn3vj7xz9fdh.cloudfront.net/s3fs-public/file_attachments/bp-accountability-and-ownership-140916-fr.pdf
- 115 Nora Lustig, Luis F. Lopez-Calva, Eduardo Ortiz-Juarez (2012), Declining Inequality in Latin America in the 2000s: the Cases of Argentina, Brazil, and Mexico, op.cit
- 116 Partenariat mondial pour l'éducation (2017), Rapports sur les résultats 2015 / 2016, <https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-sur-les-resultats-2015-2016>, p. 71. Le FSCE dispose de 29 millions de dollars (sur la période 2016-2018) qui soutiendront divers groupes dans 62 pays
- 117 Rapports d'avancement du fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE), disponible à l'adresse : <http://www.campaignforeducation.org/en/csef>
- 118 Ibid.
- 119 Mala Htun et S. Laurel Weldon (2012), « The Civic Origins of Progressive Policy Change: Combating Violence against Women in Global Perspective, 1975–2005. » *American Political Science Review*, vol. 106, n° 3, août 2012 <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/feminist-mobilisation-and-progressive-policy-change-why-governments-take-action-295457>
- 120 Ibid.
- 121 Civicus (2018), The State of Civil Society Report 2018, <https://civicus.org/index.php/state-of-civil-society-report-2018>
- 122 OCDE (2018), Coopération pour le développement 2018, op.cit
- 123 OCDE (2018), Aid for Civil Society Organisations, <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-topics/Aid-for-Civil-Society-Organisations-2015-2016.pdf>
- 124 Ibid.
- 125 McKinsey Global Institute (2015), The power of parity: How advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth
- 126 Banque mondiale (2012), World Development Report 2012, Gender equality and development
- 127 International Peace Institute (2015), Reimagining Peacemaking: Women's Roles in Peace Processes
- 128 <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/economic-empowerment/macroeconomics-policies-and-social-protection>
- 129 OCDE (2018), Aid to gender equality and women's empowerment, an overview, <http://www.oecd.org/dac/gender-development/Aid-to-gender-overview-2018.pdf>
- 130 Ibid.
- 131 Texte final de la réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (2016), <http://effectivecooperation.org/wp-content/uploads/2016/12/OutcomeDocumentEnglish.pdf>
- 132 Oxfam (2016), Le rôle de l'aide dans le monde post-2015 : Redevabilité et appropriation, https://d1tn3vj7xz9fdh.cloudfront.net/s3fs-public/file_attachments/bp-accountability-and-ownership-140916-fr.pdf
- 133 http://www.pedz.uni-mannheim.de/daten/edz-k/dev/08/LM_budget_support_en.pdf
- 134 German Institute for Development Evaluation (2018), DEval Policy Brief 8/2018, On the Future of Integrated Policy-based Development Cooperation: Lessons from the exit from general budget support in Malawi, Rwanda, Uganda and Zambia, http://www.deval.org/files/content/Dateien/Evaluierung/Policy%20Briefs/DEval_Policy%20Brief_8.18_Exit-Evaluierung_EN_web.pdf
- 135 Commission européenne (2014), Synthesis of Budget Support Evaluations: Analysis of the Findings, Conclusions and Recommendations of seven Country Evaluations of Budget Support, http://www.oecd.org/derec/ec/BGD_Budget-Support-Synthesis-Report-final.pdf
- 136 IDA/FMI (2007), « HIPC/MDRI Status of Implementation Review », 28 août 2007, <http://www.imf.org/external/np/pp/2007/eng/082807.pdf> (p. 14)
- 137 Commission européenne (2016), Budget Support, Annual Report 2016, https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/annual-report-budget-support-2016-update-2017_en.pdf
- 138 OCDE (2015), Evaluating the impact of budget support, Conclusions and recommendations based on a synthesis of seven budget support evaluations review of Budget Support, <https://www.oecd.org/dac/evaluation/Evaluation-Insights-Evaluating-the-Impact-of-BS-note-FINAL.pdf>
- 139 Commission européenne (2014), Synthesis of Budget Support Evaluations: Analysis of the Findings, Conclusions and Recommendations of seven Country Evaluations of Budget Support, op.cit

- 140 Ibid.
- 141 Ibid.
- 142 Commission européenne (2016), Budget Support, Annual Report 2016, https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/annual-report-budget-support-2016-update-2017_en.pdf et Commission européenne (2014), Synthesis of Budget Support Evaluations: Analysis of the Findings, Conclusions and Recommendations of seven Country Evaluations of Budget Support, http://www.oecd.org/derec/ec/BGD_Budget-Support-Synthesis-Report-final.pdf
- 143 OCDE (2015), Evaluating the impact of budget support, Conclusions and recommendations based on a synthesis of seven budget support evaluations review of Budget Support, op.cit
- 144 Commission européenne (2016), Budget Support, Annual Report 2016, op.cit
- 145 Commission européenne (2014), Synthesis of Budget Support Evaluations: Analysis of the Findings, Conclusions and Recommendations of seven Country Evaluations of Budget Support, op.cit
- 146 Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (2012), Budget Support: Conditional Results, A review of an instrument (2000-2011), https://www.oecd.org/derec/netherlands/IOB_BS.pdf - voir le tableau p. 173
- 147 Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (2016), Vers une coopération pour le développement plus efficace : Rapport d'étape 2016, <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/development-impact/making-development-co-operation-more-effective--2016-progress-re.html> (synthèse/en bref depuis la p. 27 - les données « actuelles » correspondent à l'année 2015)
- 148 Oxfam (2016), les études de cas et les recommandations complètes de cette recherche sont disponibles à l'adresse <https://www.powerofownership.org/>
- 149 Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (2016), Vers une coopération pour le développement plus efficace : Rapport d'étape 2016, op.cit
- 150 OCDE (2017), Coopération pour le développement 2017, op.cit
- 151 Calculs d'Oxfam - Système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CRS1#>, dernière visite en janvier 2018
- 152 En 2015, les bailleurs du CAD ont alloué seulement 2,9 milliards de dollars, soit 2,8 % de l'aide, à l'appui budgétaire. Calculs d'Oxfam - Système de notification des pays créanciers – CRS <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CRS1#>, dernière visite en janvier 2018
- 153 Concord (2016), Aid Watch report 2016: https://concordeurope.org/wp-content/uploads/2016/10/CONCORD_AidWatch_Report_2016_web.pdf
- 154 Ministère du Développement international (DFID) du Royaume-Uni, UK aid: tackling global challenges in the national interest. Novembre 2015. Récupéré depuis le site https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/478834/ODA_strategy_final_web_0905.pdf
- 155 OCDE (2017) Coopération pour le développement 2017 (p. 159), op.cit
- 156 OCDE (2018), Coopération pour le développement 2018 (pp. 276-278), <http://www.oecd.org/fr/cad/cooperation-pour-le-developpement-rapport-20747748.htm>
- 157 Development Initiatives (2018), Investments to End Poverty 2018, (p. 35), op.cit
- 158 Ibid.
- 159 Oxfam (2019), – Document de recherche à venir
- 160 Development Initiatives (2018), Investments to End Poverty 2018, devinit.org/post/investments-to-end-poverty-2018/ (p. 104)

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 19 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)	Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)	Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)	Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)	Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)	Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)	Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)	Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)	Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)	Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)
Oxfam IBIS (Danemark) (http://oxfamibis.dk/)	

Membre observateur :
KEDV (Oxfam Turquie)